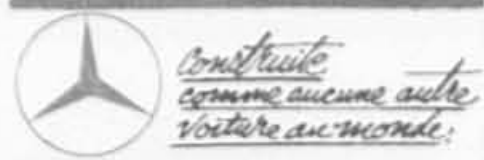


Aujourd'hui: Nuageux, éclaircies possible d'averses vents du S-O de 30-50 km/h Minimum 2° Maximum 15° Demain: Nuageux, venteux

DETAILS PAGE A2



Greenfield Park, 845, boul. Taschereau (514) 873-3728 Montreal, 7900, Decarie (514) 735-2581

Aujourd'hui



Les allophones en évidence au cabinet

M.-Y. Côté à la Santé La plus nombreuse équipe ministérielle de l'histoire

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

À défaut de députés anglophones, les allophones seront en évidence dans le prochain gouvernement de Robert Bourassa. Le dossier névralgique de la Santé est confié à un ministre à la poigne de fer, Marc-Yvan Côté.

Les électeurs de l'ouest de l'île de Montréal ont décidé de défiler les candidats anglophones, je

dois respecter la règle démocratique», a expliqué hier en conférence de presse le premier ministre, après avoir levé le voile sur son nouveau gouvernement.

Si les anglophones de souche sont absents du cabinet, les allophones seront bien en évidence toutefois.

Avec 30 personnes, incluant M. Bourassa, cette nouvelle équipe ministérielle est la plus étoffée de l'histoire parlementaire québécoise. Elle compte deux ministres de plus que le précédent gouver-

nement, et un de plus que le dernier gouvernement péquiste.

Pour M. Bourassa, trente ministres est le maximum acceptable au cabinet. Il n'est plus question de scinder des ministères ni d'en créer de nouveaux, réformes qui souvent ne règlent pas les problèmes, explique-t-il.

Cinq nouveaux députés élus au dernier scrutin accèdent au cabinet, en plus de trois anciens, et 13 ministres du premier mandat changent de portefeuille.

Les femmes détiennent désor-

mais six postes au conseil des ministres, contre cinq dans le premier mandat. Elles n'ont jamais été si nombreuses, avec 20 p. cent du cabinet, l'un des taux les plus élevés en Occident, a lancé M. Bourassa.

Pour donner plus de relief à la représentation non francophone, le premier ministre a propulsé les allophones dont il disposait à des postes importants.

La surprise d'hier fut la nomination de l'ex-maire de Kirkland, Sam Elkas, d'origine syrienne, à

l'imposant ministère des Transports, où il sera assisté d'Yvon Vallières comme ministre délégué, responsable de la voirie.

VOIR CABINET EN A 2

- B 1: Réactions
B 2: L'éditorial de Claude Masson
D 1: La chronique de Claude Picher

A3 HYDRO

La grève de 24 heures des 14000 syndiqués d'Hydro-Québec n'a été marquée d'aucune panne majeure, mais plusieurs incidents ont éclaté autour des piquets de grève.

A4 SECTEUR PUBLIC

C'est aujourd'hui, jour de paie dans les secteurs public et parapublic, que sont appliquées pour la première fois les sanctions prévues par la Loi sur les services essentiels.

A9 INFORMATIQUE

Le monde de l'informatique fait tout pour contrer le virus électronique hollandais Datacrime, qui menace de contaminer les banques de données d'Amérique du Nord.

B6 AFRIQUE DU SUD

Trois leaders religieux sud-africains proposent au président de Klerk six mesures visant à permettre l'ouverture de négociations entre le gouvernement et la majorité noire.



C1 DESIGN

La table de granit, à la surface variée et fascinante, est comme un paysage dont on ne se lasserait jamais, et puisque aucun motif ne se répète, elle est toujours exclusive.

Premier cas de maladie de Lyme contractée au Québec de façon sûre

ANDRÉ NOËL

Les autorités médicales pensent avoir découvert le premier cas de maladie de Lyme contractée de façon sûre au Québec, et non à l'étranger, a indiqué hier le Département de santé communautaire du Centre hospitalier de Beauce.

M. Léo Landry, 30 ans, aurait été piqué par une tique porteuse de la maladie, à la fin juin, au cours d'une randonnée en forêt à Saint-Cyprien, à 100 km au sud de Québec et à 3 km au nord de la frontière américaine.

Il devait obtenir son congé hier ou aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu de Lévis, après une hospitalisation de près de deux mois. Il était entré d'urgence à l'hôpital le 12 août, les médecins croyant qu'il souffrait de rhumatisme articulaire aigu.

«Les médecins ne se doutaient pas qu'il pouvait souffrir de la maladie de Lyme, car il n'est jamais allé aux États-Unis», a indiqué hier le docteur Diane Morin, médecin responsable de la santé publique au DSC du Centre hospitalier de Beauce.

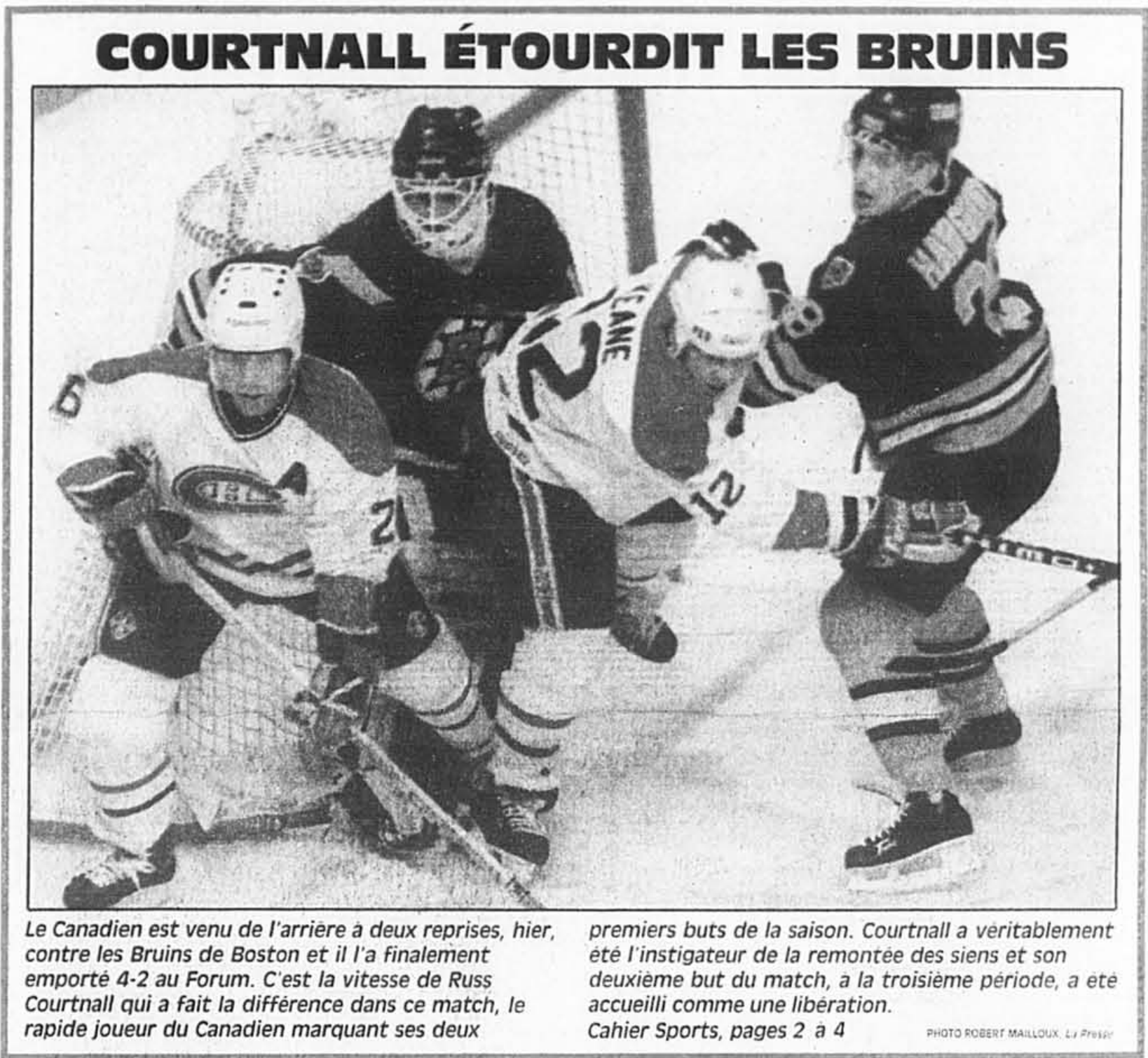
Les médecins lui ont d'abord prescrit de la pénicilline, mais l'antibiotique a été sans effet, a dit le docteur Morin. L'Hôtel-Dieu a envoyé des échantillons de son sang au Laboratoire de santé publique du Québec, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Les résultats, remis à la mi-septembre, témoignaient de la présence d'anticorps contre la borrellose — Borrelia burgdorferi —, une bactérie transmise par des tiques. Cette tique — Ixodes dammini — se nourrit de sang chaud, surtout des chevreuils et des souris à pattes blanches.

Seulement 30 cas de maladie de Lyme ont été rapportés au Canada depuis son apparition, en 1977, selon un rapport du ministère fédéral de la Santé publié cet été, alors que l'épidémie se développe rapidement aux États-Unis avec environ 17000 cas.

Jusqu'à maintenant, les autorités avaient découvert un seul cas probablement contracté au Québec, mais cela est loin d'avoir été confirmé, a dit hier Harvey Artso, chercheur au Laboratoire de lutte contre la maladie, un organisme fédéral. Il s'agissait d'une infirmière française, qui soutenait avoir été piquée en août 1984 près de Chicoutimi.

VOIR LYME EN A 2



COURTNALL ÉTOURDIT LES BRUINS



Le Canadien est venu de l'arrière à deux reprises, hier, contre les Bruins de Boston et il l'a finalement emporté 4-2 au Forum. C'est la vitesse de Russ Courtnall qui a fait la différence dans ce match, le rapide joueur du Canadien marquant ses deux premiers buts de la saison. Courtnall a véritablement été l'instigateur de la remontée des siens et son deuxième but du match, à la troisième période, a été accueilli comme une libération. Cahier Sports, pages 2 à 4

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse



Luc Guindon, 29 ans

Les gardes-chasse n'interviendront plus la nuit contre les braconniers

Pas d'accusation contre le braconnier à l'arbalète

JEAN-PAUL CHARBONNEAU SAINTE-AGATHE

La colère gronde chez les agents de conservation de la faune à la suite de la décision de la Couronne de ne porter aucune accusation relativement à la mort d'un collègue de travail, tué par une flèche, mardi soir, à l'orée d'un bois dans la région de Sain-

te-Agathe, au cours d'une opération de camouflage pour surprendre des braconniers.

Après analyse du dossier avec les policiers de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, le substitut en chef du Procureur général pour le district de Terrebonne, Me Paul Chevalier, en est venu à la conclusion qu'il n'y avait pas matière à poursuite devant les tribunaux

contre l'individu qui maniait l'arbalète, dont une flèche a mortellement blessé Luc Guindon, 29 ans. Marié et père d'une fillette de cinq ans, il habitait Laval. L'agent Guindon était attaché au poste de Sainte-Agathe des agents de conservation de la faune.

Le braconnier qui tenait l'arbalète, Robert Piché, âgé d'une trentaine d'années et habitant Sainte-Agathe, a affirmé aux policiers qu'il avait mis le mécanisme de son arme en mouvement après avoir aperçu ce qu'il croyait être un orignal bougeant dans le bois. Il était avec un autre homme, son frère apparemment.

Plus d'intervention

Après avoir appris la décision du ministère public, le président du Syndicat des agents de conservation de la faune, M. Alain Pichette, informait les autorités du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche que les gardes-chasse ne feraient plus d'intervention le soir et la nuit jusqu'à nouvel ordre.

«Nous allons nous contenter de patrouiller et de surveiller le territoire sans intervenir tant et aussi longtemps que nos ressources n'auront pas été augmentées. Il n'y aura plus d'intervention du même type que celle qui a com-

VOIR CHASSE EN A 2

La clé de la solution à la criminalité urbaine: une plus grande qualité de vie des citoyens

GILLES ST-JEAN

Les problèmes de criminalité urbaine sont les mêmes partout, que ce soit dans les pays riches ou pauvres. Les solutions sont également les mêmes: elles passent par l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et leur implication dans la reprise en main de leurs villes.

Que ce soit le maire d'Eindhoven aux Pays-Bas, le maire de Montréal, l'adjoint au maire de Barcelone, en Espagne, le préfet de l'administration régionale de Strathelyde, en Écosse, ou la sous-

secrétaire générale des Nations unies, tous ont fait le même diagnostic, hier, au cours de la première journée de la Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain.

Les vecteurs sont les mêmes: chômage, pauvreté, relâchement des valeurs, manque de ressources pour canaliser l'énergie débordante des jeunes et, bien sûr, la drogue.

Espoir

Tout de même, le maire d'Eindhoven et ex-ministre de l'Éducation des Pays-Bas, M. J. A. Van

Kamenade, a livré un message d'espoir aux quelques 850 délégués: selon lui, un plan quinquennal adopté en 1985 par les Hollandais réussira probablement; le nombre de crimes, multiplié par 14 aux Pays-Bas depuis les années 60, est en train de diminuer. La Haye a accordé des fonds aux villes après qu'elles eurent diagnostiqué leurs problèmes particuliers.

A Eindhoven, on a créé des projets contre le vandalisme, le hooliganisme, la consommation de drogue et les graffiti. Plutôt que d'envoyer tout le monde devant les tribunaux, on recourt da-

vantage aux travaux compensatoires et à l'imposition d'amendes à payer sur-le-champ en cas de vol à l'étalage.

On permet aux auteurs de graffiti de s'extérioriser en leur aménageant des endroits spécifiques, dont l'un au quartier général de la police. On a réaménagé des endroits jugés dangereux, où l'on a également augmenté la présence policière.

VOIR SOLUTION EN A 2

A 3: Situation urgente mais pas critique à Montréal

Sommaire

Table of contents listing various sections and their page numbers, including Annonces classées, Arts et spectacles, Bandes dessinées, Design, and Tribune libre.

Advertisement for Dummoulin computer store, listing products like IBM PCs and monitors, and providing contact information for Montreal and Laval locations.

Advertisement for DataTrain computer store, featuring a promotion on a 14-inch monochrome screen for 1990\$, listing various computer components and services.

SUITE DE LA UNE

CABINET

Les allophones en évidence au cabinet

M. Elkas occupera en plus le portefeuille de la Sécurité publique, où Gil Remillard assurait l'intérim après la démission de Herbert Marx, en décembre dernier.

John Ciaccia, né en Italie, seul ministre allophone qui ait appuyé la loi 178, obtient le poste prestigieux des Affaires internationales. Guy Rivard assistera M. Ciaccia comme ministre délégué pour les questions de francophonie.

Christos Sirros, d'origine grecque, sera ministre délégué à la Santé, un portefeuille où il avait été adjoint parlementaire.

D'ascendance italienne, Liza Frulla-Hébert, ex-cadre à Télémedia, occupera le portefeuille des Communications.

Les anglophones de souche de la région de Montréal n'auront pas de représentants au sein du cabinet. M. Bourassa a laissé sur le carreau Russ Williams, l'élue de Nelligan. Le seul anglophone sera de l'Outaouais, Robert Middlemiss, ministre délégué à l'Agriculture.

Hier, le premier ministre a souligné toutefois que les «non francophones» comptaient quatre représentants au cabinet, tout comme dans le précédent gouvernement.

Pour contrôler l'énorme ministère de la Santé — plus de \$10 milliards de budget — M. Bourassa a finalement choisi Marc-Yvan Côté, ancien titulaire des Transports, qui, depuis des mois, visitait ce portefeuille. M. Bourassa avait considéré d'autres ministres pour ces responsabilités, notamment Claude Ryan, mais ce dernier a préféré demeurer à l'Éducation, tout en continuant à s'occuper du dossier linguistique.

Les ennuis de santé de M. Côté ont complètement disparu, a soutenu M. Bourassa. Cet «excellent gestionnaire» a fait ses preuves aux Transports et est parfaitement apte à piloter le dossier de la Santé, dont les besoins sont illimités. M. Côté se donne quelques semaines pour établir ses priorités, mais il a souligné qu'il n'avait pas «demandé» à être nommé à la Santé.

Parmi les femmes, outre Mme Frulla-Hébert, Lucienne Robillard, autre nouvelle élue, accède aux Affaires culturelles. Louise Robic, qui a déjà travaillé au



Trois vétérans du cabinet Bourassa : dans l'ordre habituel, Mme Lise Bacon, vice-premier ministre et nouvelle ministre de l'Énergie et des Ressources et du Développement régional; M. Gérard D. Levesque, qui conserve son poste de ministre des Finances, et Claude Ryan, qui obtient un nouveau mandat à l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la Science.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

Trust Royal avant d'être présidente du PLO, devient ministre déléguée aux Finances. Violette Trépanier, ex-ministre déléguée aux Communautés culturelles, reste ministre déléguée, mais à la Condition féminine et à la Famille.

Monique Gagnon-Tremblay conserve l'Immigration, où elle doit poursuivre des négociations délicates avec Ottawa.

Vice-premier ministre, Lise Bacon accède à l'Énergie et préside l'important comité ministériel du développement régional, un portefeuille où elle sera épaulée par Raymond Savoie comme ministre délégué. Ce dernier conservera les Mines mais cède les Affaires autochtones à M. Ciaccia, qui avait été l'un des artisans de l'entente de la Baie James avec les Amérindiens. Cet ancien sous-ministre fédéral des Affaires indiennes sera appelé à reprendre le collier pour la seconde phase des travaux.

Norm Cherry, le syndicaliste qui représente le comté cosmopolite de Sainte-Anne, sera ministre délégué aux Communautés culturelles.

Un autre candidat-vedette de la dernière campagne, Gérard Tremblay, obtient l'Industrie et Commerce, poste auquel le prédestinaient ses fonctions antérieures de président de la Société de développement industriel.

Plusieurs autres ministres du premier mandat prennent du galon avec la nouvelle donne. Gaston Blackburn, le seul élu libéral au Saguenay, jusqu'ici délégué à l'Environnement, accède à un véritable ministère, celui des Loisirs, Chasse et Pêche, où il remplace Yvon Picotte, promu aux Affaires municipales.

Robert Dutil monte aussi en grade, passant des Communications à Approvisionnement et Services. Pierre Paradis, qui avait songé à se retirer de la politique pour des raisons familiales, accède à l'Environnement, un autre ministère destiné à prendre de l'envergure.

L'un des déçus du remaniement sera probablement Michel Pagé, qui demeure à l'Agriculture en dépit de ses espoirs d'accéder à un ministère plus important, à vocation économique. L'ajout de M. Middlemiss comme ministre d'État le déchargera des dossiers de production agricole et lui donnera plus de temps pour ses nouvelles fonctions de leader du gouvernement en Chambre, où il prend la relève du démissionnaire Michel Gratton.

Une vedette de 1985, André Vallerand, passe des Approvisionnements au Tourisme.

D'importants ministres conservent les mêmes fonctions qu'avant la dissolution du Parlement. Gil Remillard cumule encore la Justice et les Affaires intergouvernementales canadiennes. Claude Ryan conserve l'Éducation, l'Enseignement supérieur et le dossier linguistique. Daniel Johnson reste au Conseil du Trésor mais devient en plus «ministre responsable de Montréal». André Bourbeau poursuivra son travail à la Main-d'Oeuvre et Sécurité du revenu, auquel on ajoute un volet pour la Formation professionnelle. Gérard D. Levesque conserve les Finances.

Yves Séguin conserve le ministère du Travail, où il veut apporter des réformes à la Commission de santé et sécurité du Travail. Ce fiscaliste reste aussi titulaire du Revenu. L'ex-président de Rexfor, Albert Côté, conserve son portefeuille de ministre délégué aux Forêts.

Le poids relatif des régions reste pratiquement inchangé. Montréal conserve grosso modo la moitié des postes au cabinet. En dépit des attentes du ministre Côté, responsable de l'organisation électorale, l'Est du Québec ne compte pas de représentant supplémentaire autour de la table ministérielle.

LYME

Premier cas de maladie de Lyme contractée au Québec de façon sûre

«La maladie avait été diagnostiquée à son retour en France, a rappelé M. Artsob, au cours d'un entretien au téléphone depuis Toronto. Comme il s'agissait d'une

voyageuse, nous n'avons jamais pu établir qu'elle avait bel et bien contracté la maladie au Québec.»

Le cas de M. Landry pourrait être différent, a dit le docteur Michel Brazeau, directeur scientifique du Laboratoire de santé publique du Québec. «Un examen de laboratoire ne suffit pas pour prouver hors de tout doute que ce patient a bel et bien la maladie de Lyme, a-t-il dit. Mais s'il l'a, ça pourrait être en effet le premier cas contracté au Québec de façon sûre.»

Le docteur Morin a dit que le diagnostic est sûr à 90 p. cent. M. Landry présente les symptômes classiques de la maladie de Lyme, bien qu'il reste un peu d'incertitude, a-t-elle ajouté.

M. Landry habite à Sainte-Justine, également en Beauce. Vers la fin de juin ou au début de juillet, il est allé faire une promenade en forêt à Saint-Cyprien. Il était vêtu légèrement.

Deux semaines plus tard, il a observé une éruption cutanée sur la plante du pied, avec des symptômes de grippe. Puis, il a commencé à faire de l'arthrite à toutes les articulations. Il a aussi fait une radiculite: les nerfs périphériques, qui transportent le stimulus des sensations, se sont infectés.

Il a consulté un médecin dans la région, qui l'a envoyé d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Mais ce n'est qu'un mois plus tard que les médecins ont découvert qu'il pouvait souffrir de la maladie de Lyme.

Il lui ont alors prescrit de la tétracycline, un antibiotique susceptible de tuer le microbe de la borreliose. Le médicament a agi, bien que lentement. Les risques de rechute sont très faibles, a dit le docteur Morin.

«Nous savions que nous allions découvrir des cas au Québec, probablement près de la frontière américaine, a-t-elle ajouté. Mais nous ne croyions pas que ça allait se faire dès cet été. Il faut croire que les chevreuils voyagent plus vite qu'on pense.»

Jusqu'à maintenant, les médecins avaient tendance à exclure la possibilité d'un cas de maladie de Lyme lorsque le patient n'était pas allé aux États-Unis, a-t-elle dit. Désormais, le DSC va leur demander d'envisager la possibilité que la maladie puisse être contractée au Québec.

«Mais il n'y a vraiment pas lieu de paniquer», a dit le docteur Morin. Une opinion partagée par le docteur Brazeau, selon qui la maladie de Lyme n'est pas encore un grave problème au Québec, le nombre de cas restant minime.

Adriana Costero, une entomologiste (spécialiste des insectes et autres arthropodes) attachée au Collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, a entrepris la recherche des tiques porteuses de la maladie au Québec. Mais elle n'en a trouvé aucune, parmi les 52 échantillons reçus au collège cet été.

CHASSE

Les gardes-chasse n'interviendront plus la nuit contre les braconniers

La nuit à la mort de l'agent Guindon, c'est-à-dire camouflage pour surprendre les braconniers», a précisé M. Pichette.

Le président du syndicat soutient que les agents de conservation de la faune ne sont pas assez nombreux pour effectuer leur travail et qu'ils ne disposent pas d'un équipement adéquat dans l'exercice de leurs fonctions.

«Les braconniers, poursuit M. Pichette, qui s'adonnent à la chasse au chevreuil et à l'original la nuit sont bien plus nombreux qu'on peut penser, et nos agents travaillent dans des conditions difficiles. Lors de cet incident, ils n'étaient que deux dans le secteur.»

lui ai pas encore parlé pour connaître sa version des faits. Il est encore sous l'effet du choc et je préfère attendre un peu pour discuter avec lui», a conclu le président du syndicat.

Plaintes

C'est à la suite de plaintes que les gardes-chasse Guindon et Charette se sont rendus en bordure du rang numéro 8 où ils se sont camouflés.

Lorsqu'ils ont vu les deux braconniers, dont l'un armé d'une arbalète, ils sont sortis de leur cachette. C'est à ce moment que l'agent Guindon a été atteint d'une flèche.

Robert Piché et son compagnon ont immédiatement porté secours au blessé.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Le président du Syndicat des agents de conservation de la faune, Alain Pichette, a signifié des hier aux autorités du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche que les gardes-chasse ne feraient plus d'intervention le soir et la nuit jusqu'à nouvel ordre.

Aux agents François Bellemare et Mike McLaughlin, de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ, Piché a plus tard dit qu'il avait cru apercevoir un original. Les deux ont tout de même été détenus pendant que les policiers poursuivaient leur enquête. Ils ont été libérés après que Me Chevalier eut décidé de ne pas porter d'accusation.

Même s'ils ne seront pas traduits devant un juge pour répondre de la mort de l'agent Guindon, les deux braconniers devront comparaître au Palais de justice de Saint-Jérôme sous deux chefs d'accusation portés en vertu de la loi de la protection de la faune.

Ils seront accusés d'avoir été en possession d'une arbalète et d'avoir été trouvés dans un territoire de chasse en dehors des heures permises. De plus, dans ce secteur, la chasse à l'arbalète est interdite.

Enfin, le ministre Yvon Picotte, qui vient de passer aux Affaires municipales après avoir occupé le poste de responsable du MLCP durant huit ans, dit regretter la mort accidentelle de l'agent Luc Guindon.

SOLUTION

La clé de la solution à la criminalité urbaine: une plus grande qualité de vie des citoyens

Les Hollandais ont aussi un réseau d'échange de recettes.

A l'échelle planétaire

De son côté, la sous-secrétaire générale de l'ONU, Mme Margaret Joan Anstee, a vu le problème à l'échelle planétaire.

«Nous espérons que la déclaration finale de la conférence comportera des solutions pratiques. Les pays pauvres ne sont pas à l'abri de ces problèmes, bien au contraire. Ils ont aussi besoin des remèdes», a-t-elle souligné.

Les Nations unies étudieront cet automne une proposition de Trinidad et Tobago de créer un tribunal international du trafic des stupéfiants et du terrorisme. L'ONU a adopté l'an dernier une déclaration favorisant l'échange

d'informations entre les pays signataires en vue de traquer les trafiquants de drogue partout où ils pourraient aller.

Repeupler la ville

De son côté, le maire de Toronto, M. Art Eggleton, a reconnu que sa ville n'échappait pas aux problèmes de criminalité.

Mais le centre-ville, a-t-il souligné, a 50000 habitants de plus qu'il y a 10 ans, quand on a constaté l'émergence du problème de sécurité. Pour ce faire, on a obligé les propriétaires à rendre leurs maisons plus visibles et on a multiplié les patrouilles de police à pied.

Plus récemment, Toronto a engagé un conseiller spécial qui avait fait ses preuves dans la chasse aux salons de massage illégaux, au cours des années 70. Objectif: repérer les endroits licenciés où l'on vend de la drogue et faire retirer leurs permis à leurs propriétaires.

Traque

Pour sa part, le chef des opérations de la police de New York, M. David Scott, a raconté comment on avait débarrassé en partie le Lower East Side de Manhattan de son problème critique de criminalité lié à la consommation de drogue.

On a chassé les vendeurs et les usagers dans la rue où l'on a pu les arrêter plus facilement. On a nettoyé le quartier, un pâté de maisons à la fois, et maintenu des effectifs policiers après. On a rencontré les citoyens et on les a invités à signaler toutes les transactions de drogue; les policiers ont fait un suivi de chaque plainte.

Selon M. Scott, 78 p. cent des personnes arrêtées pour des crimes à New York, l'an dernier, avaient consommé de la drogue peu auparavant (une étude du Solliciteur général du Canada, faite il y a quelques années, avait démontré la même chose ici).

Quarante p. cent des meurtres commis dans la mégapole, l'an dernier, avaient un lien avec la drogue.

Selon M. Scott, 2800 policiers, dix p. cent de ses effectifs, travaillent présentement à la répression du trafic des stupéfiants. A Montréal, la section des stupéfiants compte une cinquantaine de policiers, soit un peu plus de un p. cent des effectifs. Il faut dire qu'à Montréal, le crack vient seulement de faire son apparition...

La conférence prend fin demain. □

Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: UQAM — pavillon Lafontaine, gymnase, 1301 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 17 h;
- à Laval-des-Rapides: Maison Notre-Dame-de-Laval, 310 ouest, boulevard Cartier, de 10 h à 17 h;
- à Varennes: organisée par le Club Optimiste, Les Galeries Varennes, 2020, rue René-Gauthier, de 14 h 30 à 20 h 30.

Centraide
OBJECTIF: 22 MILLIONS

\$3 741 153
DONNEZ! IL N'Y A PAS D'AUTRE FAÇON D'AGIR

Le nouveau cabinet

- Voici la composition du nouveau cabinet Bourassa.
- M. Robert Bourassa, premier ministre.
- Mme Lise Bacon, vice-première ministre, ministre de l'Énergie et des Ressources, et du Développement régional.
- M. Gaston Blackburn, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.
- M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.
- M. Normand Cherry, ministre délégué aux Communautés culturelles.
- M. John Ciaccia, ministre des Affaires internationales, ministre délégué aux Affaires autochtones.
- M. Albert Côté, ministre délégué aux Forêts.
- M. Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre délégué à la Réforme électorale.
- M. Robert Dutil, ministre des Approvisionnements et Services.
- M. Sam Elkas, ministre des Transports, ministre de la Sécurité publique.
- Mme Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications.
- Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- M. Daniel Johnson, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du Trésor.
- M. Gérard D. Levesque, ministre des Finances.
- M. Robert Middlemiss, ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation.
- M. Michel Pagé, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et leader parlementaire.
- M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement.
- M. Yvon Picotte, ministre des Affaires municipales, ministre responsable de l'Habitation.
- M. Gil Remillard, ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes.
- M. Guy Rivard, ministre délégué à la Francophonie.
- Mme Louise Robic, ministre déléguée aux Finances.
- Mme Lucienne Robillard, ministre des Affaires culturelles.
- M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.
- M. Raymond Savoie, ministre délégué aux Mines et au Développement régional, responsable de l'application des lois professionnelles.
- M. Yves Séguin, ministre du Revenu et du Travail.
- M. Christos Sirros, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.
- M. Gérard Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.
- Mme Violette Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et ministre responsable de la Famille.
- M. André Vallerand, ministre du Tourisme.
- M. Yvon Vallières, ministre délégué aux Transports.

Le Lotto 6/49 1 4 26 27 35 45 (29)
Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 044
Tirage d'hier à quatre chiffres 4006

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui
2	11	Nua. averse	9	15	N.-Orléans 13 27
2	11	Nua. averse	7	14	Pittsburgh 6 17
3	12	Nua. averse	4	25	S. Francisco 12 19
2	13	Nua., vent.	Miami 23 31	Washington 7 21	
2	13	Nua., vent.	New York 11 17	Dallas 13 35	
2	13	Nua., vent.			
2	12	Nua. averse			
3	12	Ciel variable			
5	11	Ciel variable			
2	9	Ciel variable			
2	9	Ciel variable			

Canada			les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui
9	15		Amsterdam 11 16	Madrid 9 25	
0	12		Athènes 18 24	Moscou -1 7	
1	15		Acapulco 25 33	Mexico 10 21	
8	13		Berlin 5 10	Oslo 3 9	
2	11		Bruxelles — —	Paris — —	
1	10		Buenos Aires 14 17	Rome 13 18	
1	10		Copenhague 7 12	Seoul 12 19	
1	10		Geneve 8 13	Stockholm 6 10	
1	10		Hong Kong 24 30	Tokyo 15 19	
1	10		La Carre 21 35	Trinidad 27 32	
0	10		Lisbonne 16 25	Vienne 6 13	
2	10		Londres 12 16		

41-4-01
Jeudi 12 octobre 1989
La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003592) Champaign N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES
Detailants 285-7202
National, Télé-Press 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

Jeudi 12 octobre 1989

La tension monte à Parthenais et dans les autres centres de détention

BRUNO BISSON

Des agents de la paix du centre de prévention Parthenais de Montréal ont refusé, hier, de travailler dans les secteurs des cellules de l'institution, prétextant que la tension qui règne dans cette prison surpeuplée mettait leur sécurité en péril.

Mardi soir, pour une deuxième fois en moins d'une semaine, des détenus ont refusé de réintégrer leurs quartiers pour protester contre les conditions générales de détention. Ils se plaignent notamment de la surpopulation qui sévit à Parthenais où plus de 500 personnes sont détenues en attente de leur procès, alors que la capacité maximale du centre est de 370.

Un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité au travail a passé l'après-midi d'hier au centre Parthenais afin de juger si les agents conseillers, qui exercent des fonctions autres que celles de surveillance, étaient en droit de refuser d'exercer leurs fonctions normales.

Selon le secrétaire-général de l'Union des agents de la paix en institutions pénales (UAPIP), M. Gaëtan Roberge, les agents conseillers qui se sont prévalus d'un refus de travailler en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail, ne devraient jamais se rendre seuls dans les quartiers de détention. Ils le font toutefois depuis quelques années à cause du manque de personnel et de ressources dans les différents centres carcéraux du Québec.

Leur décision d'hier s'inscrit dans une série d'incidents survenus récemment dans les centres de détention du Québec, au mo-

ment où s'enlisent les négociations entre le gouvernement et les 1340 membres de l'UAPIP des 24 institutions carcérales provinciales.

Les négociations achoppent depuis plusieurs mois sur les questions des salaires, du personnel occasionnel et de la reclassification salariale exigée par ces agents de la paix.

Hier matin, dès 7 h, environ 200 gardiens s'étaient d'ailleurs massés devant les portes du Centre de détention de Québec pour empêcher les fourgons cellulaires de mener les détenus au Palais de justice pour leur comparution en Cour. Une manifestation semblable a eu lieu devant les portes du centre Parthenais, il y a deux semaines.

La manifestation d'hier et les retards dans les sorties des fourgons cellulaires pourraient être à l'origine de l'évasion de cinq détenus qui ont réussi à sauter de leur fourgon alors qu'on les amenait au Palais de justice de Québec. Les cinq hommes ont dévissé un grillage de sécurité du fourgon et ont profité d'un arrêt du véhicule à un feu rouge pour sauter et prendre la clé des champs.

Selon un porte-parole officiel de la police de Québec, il manquait un agent de surveillance à l'intérieur du véhicule, ce qu'ont nié, hier, le secrétaire général du syndicat des agents de la paix et le directeur du pénitencier, M. Nelson Matthieu.

Deux des cinq évadés ont été repris immédiatement par la police de Québec. Les trois autres étaient toujours au large, hier soir. Il s'agit de Michel Therrien, 23 ans, de Neuchâtel, de Jean-Hubert Sohet, 24 ans, et de Nelson Bisson, 19 ans, de Québec.

Peu avant l'évasion, la police municipale

de Québec avait ouvert la voie au véhicule à travers de la ligne de piquetage des agents. Du grabuge avait été signalé à l'intérieur du fourgon, a affirmé M. Roberge à La Presse. Ce dernier avait été informé de ce fait par un policier alors qu'il se tenait dans les rangs des manifestants.

«La décision administrative de faire sortir ce fourgon était inconsciente, a lancé hier le secrétaire général. Quand on constate du trouble à l'intérieur d'un véhicule, il doit demeurer au centre de détention. Il n'aurait jamais dû partir pour le Palais de justice.»

M. Roberge ne pouvait pas non plus expliquer comment les détenus ont pu dévissé le grillage de sécurité du fourgon cellulaire sans que les agents de surveillance ne se rendent compte de leur manège.

Enfin, une seconde évasion s'est produite au moment où les détenus débarquaient d'un fourgon cellulaire au palais de justice de Saint-Jérôme. Un détenu, Gilles Hébert, 23 ans, a réussi à se défaire des menottes qui lui liaient les mains et les pieds pendant son transport au Palais de justice et a bousculé les agents de la paix dès que ces derniers ont ouvert la porte du véhicule.

Poursuivi par un agent qui a tiré deux coups de semonce afin de le forcer à s'arrêter, Hébert a enjambé la clôture d'un parc situé à proximité et a plongé dans les eaux glaciales de la Rivière du Nord. Il n'a toutefois pas nagé très longtemps et a docilement regagné la rive où il a été cueilli par les agents.

À la dizaine d'accusations de vol pesant contre lui a été ajoutée une accusation d'évasion.

Un an après le meurtre d'Henri Paquin, la police est dans le noir

SUZANNE COLPRON

«Pourquoi faire l'effort de me souvenir? J'ai déjà assez de mal à oublier les événements...»

Le mercredi 12 octobre 1988, 18 h 40, Guy Therrien, vice-président de la compagnie Canadev, suit en voiture la Mercedes de son patron, Henri Paquin. Boulevard Thimens, au coin de Cavendish, à Saint-Laurent, une violente explosion déchire l'air. Des débris de métal volent dans toutes les directions. La Mercedes poursuit sa course en zigzag sur une certaine de mètres. Puis s'écrase sur une voiture stationnée en face d'un immeuble, la portière avant gauche et une partie du toit arrachées.

«J'ai perdu un bon ami», laisse tomber M. Therrien.

Un an, jour pour jour, après cet attentat à la voiture piégée, la police se casse toujours la tête avec l'affaire Paquin. Qui a appuyé sur le détonateur de la bombe télécommandée placée sous le siège du conducteur? Et machiné l'assassinat de l'homme d'affaires de 50 ans, important promoteur immobilier de Saint-Laurent et riche à millions?

«Le bonhomme était mêlé dans pas mal de domaines», précise le sergent-détective Guy Préfontaine, de la section des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Responsable de l'enquête avec son collègue Serge Côté, il ajoute: «Politique fédérale, politique provinciale, scandale de terrains à Saint-Laurent? Toutes les avenues ont été explorées. Mais après 12 mois d'enquête et des dizaines d'entrevues avec les membres de la famille, les collègues de travail et les amis, on est toujours au même point.»

Affaire classée? Pas vraiment. Les enquêtes sur des affaires de meurtre ne sont jamais closes. «Tant et aussi longtemps que le coupable court les rues, elles demeurent ouvertes», affirme le sergent-détective Préfontaine, qui mène une dizaine d'enquêtes de front. Paquin est un dossier parmi d'autres. Ni plus ni moins.

Pas de questions s.v.p.

Père de trois enfants dans la vingtaine, deux garçons et une fille, M. Paquin était président de la Société de gestion DHP, rue Bégin, à Saint-Laurent. On le disait proche des milieux politiques à Québec et Ottawa. Au nombre de ses amis intimes, le maire de Saint-Laurent, Marcel Laurin.

«Pas de questions s'il vous plaît, je préfère oublier toute cette histoire. M. Paquin était mon ami personnel depuis 30 ans», dit M. Laurin.

En 1984, l'homme d'affaires domicilié à Laval s'était retrouvé au sein d'une controverse entourant la vente de ses terrains à la ville de Saint-Laurent au triple du prix des terrains voisins. Cette histoire et d'autres ventes de terrains avaient donné lieu à une enquête du ministre des Affaires



Henri Paquin

municipales de l'époque, M. André Bourbeau.

On estime que les sociétés de M. Paquin possèdent des terrains d'une superficie de plus de 20 millions de pieds carrés dans plusieurs villes, dont Bécancour, Longueuil, Saint-Calixte, Montréal. Depuis un an, Marc et Denis Paquin ont pris la direction de l'entreprise familiale.

«Je ne perds pas espoir que le coupable soit connu un jour ou l'autre», confie Marc Paquin, âgé de 24 ans, en entrevue à La Presse, à son bureau de la Société de gestion DHP, à Saint-Laurent. «Qui sait? Il pourrait être arrêté en rapport avec un autre crime ou dénoncé par quelqu'un. Pour ce qui est des motifs, je n'ai aucune idée. Mon père n'avait jamais reçu de menaces de mort à ma connaissance.»

Lui, son frère Denis, et les autres membres de la famille ont offert une grosse récompense pour aider les policiers dans leur boulot. Pas moins de \$150 000 ont été déposés dans un compte en fidéjussé d'avril à juillet et promis en échange d'informations «pouvant mener à l'arrestation et à la condamnation des personnes ayant participé à ce meurtre», selon les termes utilisés dans l'annonce publiée en très gros caractères dans les quotidiens montréalais.

Résultat zéro. «On a reçu quelques appels mais rien de très pertinent», précise le sergent-détective Préfontaine. «Dommage, la récompense aurait pu délier des langues.»

Selon le policier, le montant de \$150 000, jamais vu dans les offres de récompenses, est un maximum. «Je crois qu'il faut fixer un plafond, explique-t-il. Autrement, on risque d'inciter des malfaiteurs à comploter dans le but de toucher la récompense. Beaucoup de personnes seraient prêts à se prostituer pour aller chercher \$1 million. Il faut aussi fixer une limite de temps. On ne peut pas donner le feu vert pour les trois prochaines années.»

De son côté, Marc Paquin précise qu'il n'a pas eu de nouvelles de la police depuis un bon moment. «Mais, dit-il, je ne m'occupe pas de cette histoire à plein temps. La direction de l'entreprise requiert toute mon énergie...»



Il ne pleuvait pas, hier matin, quand les policiers de l'escouade technique de la police de la CUM ont ouvert le chemin de leur bureau aux cadres d'Hydro-Québec, rue Saint-Urbain, à Montréal.

Les parapluies servaient plutôt à se protéger des oeufs lancés par les grévistes.

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Les oeufs et les invectives volaient sur les piquets de grève d'Hydro-Québec

LIA LEVESQUE

De la Presse Canadienne

La grève de 24 heures des 14 000 syndiqués d'Hydro-Québec s'est déroulée sans panne majeure, hier, mais des incidents ont été rapportés près des piquets de grève en divers endroits au Québec.

Hier matin, à l'heure de l'entrée au travail, au siège social de Montréal et dans la plupart des 47 bureaux régionaux, les syndiqués ont dressé des lignes de piquetage. Des bousculades ont éclaté lorsque les cadres non syndiqués ont franchi les piquets de grève, sous surveillance policière. Des oeufs ont été lancés et les invectives ont fusé de toutes parts.

Aux dires de Mme Francine Charest, porte-parole d'Hydro-Québec, «ça a joué serré à peu près partout»; il y a eu du «brasage de portes, des cris, du chahutage». À Gentilly, Mme Charest affirme qu'il y aurait eu deux arrestations.

Criminalité: à Montréal, c'est moins critique qu'aux USA, dit Doré

GILLES ST-JEAN

La criminalité urbaine et l'insécurité qu'elle engendre à Montréal sont sérieuses, mais la situation est moins critique que dans le reste de l'Amérique, estime le maire Jean Doré.

Au cours d'une interview hier matin, à la suite de son discours devant les participants à la conférence, il a reconnu que la situation de certaines minorités ethniques où l'on constate un taux de chômage de 30 p. cent pouvait devenir dangereuse.

M. Doré a rappelé dans son discours que selon des études récentes, la population montréalaise était plus âgée, plus pauvre et plus démunie que celle de l'ensemble du Québec, parce que justement on trouve tous les services, à Montréal. Le taux de chômage atteint 10 p. cent à Montréal.

Aucune panne d'électricité majeure n'a cependant été rapportée.

Hier après-midi, 377 clients avaient été touchés par 42 pannes mineures, soit une journée normale. À 15 h 30, 22 pannes touchant 265 clients avaient été réparées par le personnel.

Les 14 000 syndiqués sont membres de trois unités d'accréditation affiliées au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Selon le représentant syndical, M. Luc Chabot, quelque 300 employés assuraient les services essentiels, soit l'équivalent des services dispensés durant un jour férié ou une journée de week-end.

En débrayant durant 24 heures, de 8 h mercredi à 8 h ce matin, les travailleurs voulaient faire débloquent les négociations qui piétinent depuis des mois avec la direction de la société d'État.

La convention collective est arrivée à échéance le 18 décembre dernier.

Mme Charest, de la direction

d'Hydro-Québec, affirme qu'aucune négociation véritable n'a eu lieu depuis le début. Toutefois, une quinzaine de séances de conciliation ont été organisées depuis le mois de décembre.

En 1988, le salaire moyen des 6 700 employés de bureau était de \$32 000, selon la direction d'Hydro-Québec. Le salaire moyen des 6 500 employés de métier atteignait \$37 000, et celui des 2 200 techniciens, \$46 000.

Le syndicat demande six p. cent d'augmentation de salaire en 1989 et la même hausse en 1990 et en 1991. Il veut aussi une réduction de la semaine de travail de 3 h pour les employés de bureau et les techniciens, de 2 h 45 pour les employés de métier. Et ce sans perte de salaire.

Hydro-Québec offre en 1989 quatre p. cent d'augmentation aux employés de métier; trois p. cent plus un montant forfaitaire équivalant à un p. cent du salaire aux employés de bureau; et deux p. cent plus un forfaitaire équivalant à deux p. cent du salaire aux techniciens.

«Il est temps de mobiliser tout le monde et de s'attaquer aux causes du problème», a-t-il noté.

M. Doré croit que les expériences européennes qui ont fait leurs preuves, comme celle des Hollandais, peuvent être adaptées au contexte montréalais.

Comme beaucoup d'intervenants entendus hier, le maire de Montréal pense que la lutte contre la criminalité urbaine doit comporter deux volets: répression policière du crime et du trafic de la drogue, et batterie de mesures sociales, comme la construction de meilleurs logements à prix abordable et l'organisation d'activités permettant de canaliser l'activité des jeunes.

«Il faut permettre à tous de garder espoir», dit-il.

À cette fin, M. Doré a demandé aux autres paliers de gouvernement de maintenir leurs programmes sociaux, de poursuivre les efforts de relance économique et d'accorder plus de soutien technique et financier aux efforts de prévention.



PHOTO RENÉ PICARD, LA PRESSE

Les pompiers ont 11 nouveaux véhicules

Le Service de la prévention des incendies de Montréal procédait hier, place Jacques-Cartier, à une exposition des 11 véhicules récemment acquis par la Ville au coût de \$5 millions. Il s'agit de cinq autopompes, d'un poste de commandement mobile, et de cinq plates-formes élévatrices. Une de ces plates-formes peut atteindre une hauteur de 50 mètres ou 168 pieds, et elle est munie d'une caméra de télévision en circuit fermé, une première en Amérique du Nord.

GAGNEZ UNE MAISON

d'une valeur de 150 000 \$



Écoutez CKAC du lundi au vendredi à 7 h 34 et 15 h 38 et procurez-vous le coupon de participation dans La Presse du samedi, dimanche et jeudi.

AUJOURD'HUI, PAGE A 10

La Presse

CKAC 73

LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

Le couperet tombe aujourd'hui dans le secteur de la santé

FRANÇOIS BERGER

C'est aujourd'hui, jour de paie dans les secteurs public et parapublic, que seront appliquées pour la première fois les sanctions prévues à la loi 160 sur les services essentiels, à la suite des grèves illégales déclenchées au mois de septembre dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Des milliers de travailleurs syndiqués à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à la Fédération des infirmières, à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ainsi qu'à la Centrale des professionnels de la santé

doivent recevoir aujourd'hui un chèque de paie tronqué.

Les coupures salariales ne devraient pas dépasser dix p. cent du traitement, selon une directive de l'Association des hôpitaux du Québec. Les salariés touchés sont ceux qui ne se sont pas présentés au travail selon leur horaire normal lors des grèves qui se sont échelonnées du 5 au 22 septembre. Ces salariés ne seront pas rémunérés pour le temps non travaillé et vont aussi subir une diminution de traitement d'une somme équivalente à la durée de l'arrêt de travail.

Les syndicats n'étaient pas en mesure, hier, d'évaluer l'impact des sanctions ni le nombre de

personnes touchées. L'application de mesures punitives est faite localement, dans chaque établissement.

Les sanctions

Les sanctions comprennent, outre la réduction des salaires, des pertes d'ancienneté pour les travailleurs grévistes et l'arrêt de la retenue à la source des cotisations syndicales.

La plupart des syndicats ont dit ne pas connaître l'ampleur du manque à gagner attribuable à l'arrêt de la retenue à la source des cotisations, mais il semble qu'ils vont récupérer ces cotisations directement auprès des

membres. À la Centrale des professionnels de la santé, regroupant 5000 techniciennes et professionnelles, un porte-parole a laissé entendre que la cotisation syndicale pourrait être majorée temporairement — pour une période de six mois — après la fin de l'application des sanctions.

La CSN, la CEQ et la Fédération des infirmières ont déjà annoncé qu'elles contesteraient l'application de la loi 160 en utilisant notamment la procédure de grief et en ayant recours aux tribunaux. On peut ainsi s'attendre au dépôt de milliers de griefs dans les prochains jours, ce qui risque de paralyser les opérations

administratives de nombreux établissements de santé.

Les négociations se poursuivent

Malgré la morosité créée par les sanctions dans les rangs syndicaux, les négociations se poursuivent hier entre l'État et ses 225000 salariés dont le contrat a expiré le premier janvier (les infirmières ont signé une nouvelle convention le 13 septembre, tandis que les employés du secteur public affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec ainsi que les fonctionnaires ont conclu une entente de principe la semaine dernière avec le gouvernement).

À la CSN, on parlait hier d'un début de déblocage entre les pa-

trons et les employés de soutien des cégeps affiliés à la Fédération des employés des services publics. Les discussions se poursuivaient par ailleurs entre les représentants gouvernementaux et ceux de la Fédération des affaires sociales (90000 membres).

À la CEQ, les négociations devaient reprendre aujourd'hui entre les patrons des commissions scolaires et les porte-parole des enseignants du primaire et du secondaire. Ces négociations étaient dans l'impasse depuis une semaine, achoppant notamment sur la question de la précarité des emplois (30 p. cent du personnel enseignant est occasionnel).

Ce sont des recontres au niveau politique, entre le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, et les dirigeants de la Fédération des enseignants de commissions scolaires (FECS), qui ont permis un déblocage des négociations. Hier soir, le président de la FECS, M. Luc Savard, devait s'entretenir avec le sous-ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Gagnon, sur la manière de relancer les pourparlers.

À la Centrale des professionnels de la santé, le président Jacques Paradis s'est déclaré confiant dans la conclusion «imminente» d'une entente sur les clauses normatives et sur la question de l'équité salariale.

Les finissants du secondaire n'ont pas que des problèmes d'écriture

44 p. cent ont échoué à l'examen final de lecture

ANDRÉ PRATTE

Près de la moitié des élèves de secondaire V ont échoué l'examen final de compréhension de lecture administré par le ministère de l'Éducation (MEQ) en juin dernier.

Selon les données fournies à La Presse par le ministère, 44,4 p. cent des finissants du secondaire n'ont pu réussir cet examen. Outre certains examens de science et de mathématique, c'est cette épreuve qui a enregistré le taux d'échec le plus élevé.

La note moyenne des élèves était de 59,9 p. cent, juste en-dessous de la note de passage de 60 p. cent.

«Cela n'a rien d'étonnant, ça fait un bon moment que nous disions que c'est bien beau l'écrit, mais que les jeunes ont des problèmes encore plus graves en lecture», a déclaré la vice-présidente

de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) Mme Huguette Lachapelle lorsqu'elle a été interrogée à propos de ces résultats.

22 questions

L'examen, administré pour la première fois à la grandeur de la province, portait sur deux textes, une chronique d'Alain Dubuc de La Presse et un commentaire de Mme Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des affaires sociales. Il y avait question de l'ouverture des commerces le dimanche.

L'examen comportait 22 questions sur ces textes, du genre: «Alain Dubuc rappelle deux besoins du consommateur pour appuyer sa position; nommez ces deux besoins.»

L'examen ministériel de compréhension de lecture comptait cette année pour 12,5 p. cent de la note finale de l'élève en français. La note obtenue en lecture

durant l'année à l'école comptait pour un autre 12,5 p. cent.

50 p. cent de la note finale de français était attribuée pour l'écriture, la moitié de ce 50 p. cent venant d'un examen du ministère. Le dernier 25 p. cent de la note finale était attribuée pour la compréhension et la production orale.

La grande majorité des élèves ayant obtenu la note de passage pour l'écrit et l'oral, le taux d'échec élevé en lecture a été compensé. Ainsi, au total, bien que plus de 40 p. cent des élèves de secondaire V ont échoué en lecture, seulement neuf pour cent n'ont pas obtenu la note de passage en français.

Pas assez de lecture

L'AQPF déplore que la lecture ne compte pas pour plus dans la note globale de français. «Les jeunes ne lisent pas suffisamment. Mais on a créé une telle psychose de l'écriture sans faute que les en-

seignants ont mis toutes leurs énergies là-dedans», explique la vice-présidente Huguette Lachapelle.

Pourtant, souligne Mme Lachapelle, il est prouvé depuis longtemps que plus une personne lit, mieux elle écrit.

Au ministère de l'éducation, on note que plusieurs professeurs ont trouvé les textes de l'examen de lecture difficiles.

«Les commentaires qu'on a eus, raconte l'un des auteurs de l'examen M. Maurice Gélinas, c'est que ça correspondait au programme, mais que c'était une épreuve musclée.»

Par ailleurs, on constate que dans l'examen ministériel de compréhension de l'oral, dont les questions étaient du même type que celles de l'examen de lecture (elles portaient sur un reportage d'une dizaine de minutes), la performance des élèves a été très bonne. Quarante-vingt-six pour cent d'entre eux ont réussi l'examen.

Deux Québécois sur trois estiment qu'ils ont reçu une meilleure éducation que les enfants d'aujourd'hui

Près de la moitié des Canadiens adultes (47 p. cent) pensent que les jeunes reçoivent actuellement une meilleure éducation que celle à laquelle ils ont eu droit au cours de leur enfance. Le tiers de la population (34 p. cent) est en désaccord avec cette affirmation. Quatorze pour cent des citoyens croient qu'il n'y a pas vraiment de différence et que 5 p. cent n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Ce sujet est particulièrement pertinent à cette période de l'année, alors que les classes ont repris et que les élèves ont amorcé le trimestre d'automne.

12 mois d'école

Cet été, les médias ont fait écho aux questions relatives à l'éducation en Ontario, où l'idée d'une

année scolaire de douze mois, aux niveaux primaire et secondaire, faisait son chemin tant chez les professeurs que parmi les simples citoyens. Un rapport publié récemment dans cette province proposait en effet de maintenir les écoles ouvertes toute l'année, les vacances des élèves et des enseignants pouvant être réparties selon un système de rotation.

Les résultats d'aujourd'hui se fondent sur 1051 entrevues individuelles réalisées auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus, entre le 6 et le 9 septembre. Un échantillon de cette taille donne des résultats exacts, à quatre points près, 19 fois sur 20. Les pourcentages ayant été arrondis, le total peut ne pas toujours égaler 100.

Toutefois on remarque des variations importantes entre les cinq grandes régions du pays. Ainsi, alors que 66 p. cent des résidents des Maritimes croient que les jeunes reçoivent une meilleure éducation, seulement 33 p. cent des Québécois partagent cette opinion. En Colombie-Britannique, en Ontario et dans les Prairies, les pourcentages sont respectivement de 47, 50 et 55 p. cent.

Sur cette question, Gallup dispose de données remontant aussi loin que 1948, époque à laquelle 74 p. cent des adultes interrogés considéraient que les jeunes recevaient une meilleure éducation que les générations précédentes.

Depuis le début des années 80, cette proportion a fluctué entre 52 et 41 p. cent, ce dernier résultat ayant été obtenu en 1983, lors du dernier sondage réalisé sur le sujet.

La maison de sondage a également demandé aux Canadiens comment la profession d'enseignant était considérée dans leur communauté. Trente-deux p. cent des citoyens affirment que cette perception s'est détériorée au cours des cinq dernières années. Seulement 20 p. cent pensent que cette profession est aujourd'hui mieux perçue qu'elle ne l'était.

Lorsque Gallup a posé cette question pour la première fois, en 1964, 48 p. cent croyaient que le rôle de l'enseignant gagnait en considération, tandis qu'à peine 16 p. cent avançaient le contraire.

Cadavre d'une Montréalaise découvert à Timmins

Presse Canadienne
TIMMINS, Ontario

La Police provinciale de l'Ontario a fait savoir, hier, qu'elle traitait comme une affaire de meurtre la découverte du cadavre d'une femme dans la rivière Mountjoy, à environ trois kilomètres au sud de Timmins.

Le corps a été identifié comme étant Mme Thérèse Labbé, 47 ans, de Montréal.

Une autopsie a révélé que la victime a succombé à une fracture du crâne.

loto-québec Résultats

Banco Tirage du 89-10-11

1	3	4	6	12
13	15	16	19	32
34	39	40	44	45
51	52	54	61	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89-10-13

Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	5/5 250 \$
7/10 25 \$	5/7 5 000 \$	4/5 5 \$
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/4 100 \$
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$	3/3 25 \$
8/9 1 000 \$		2/2 7 \$
7/9 100 \$		
6/9 5 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

N O UVEAU DÉPLACEMENT VERS L'OUEST EN CLASSE AFFAIRES

Quand vous vous déplacez vers l'Ouest, faites-le dans le confort de la classe Affaires d'Air Canada. Un vol sans escale chaque jour à destination de Vancouver, Calgary et Winnipeg. Et autant de précieux milles Aéroplan.

Air Canada

Via Rail: les maires du corridor Québec-Windsor prêts à batailler pour faire fléchir Ottawa

AGNÈS GRUDA

Les maires des principales villes situées dans l'axe Québec-Windsor ne s'avouent pas vaincus et croient que le gouvernement fédéral pourrait encore revenir sur sa décision de sabrer substantiellement les services de Via Rail.

« Nous allons continuer à nous battre, et nous avons besoin du soutien de la population », a lancé hier le maire de Toronto, M. Art Eggleton.

Une semaine après qu'Ottawa eut annoncé la suppression de 38 p. cent des effectifs et de la moitié du réseau de la société ferroviaire, les maires des sept principales villes du corridor Québec-Wind-

son ont tenu hier soir, à Montréal, leur première rencontre stratégique.

Plus tôt dans la journée, en conférence de presse, les maires Jean Doré, de Montréal, Jean Pelletier, de Québec et Art Eggleton, de Toronto, ont indiqué qu'ils pourraient livrer leur première bataille publique le 7 novembre prochain, devant le comité des Communes sur le transport.

D'ici là, des fonctionnaires municipaux ont reçu le mandat de préparer un rapport sur Via Rail, que les maires défendront devant le comité des Communes. Ce rapport fera notamment état de l'impact économique et écologique de la décision fédérale.

Cette décision, qui doit entrer en vigueur le 15 janvier prochain, constitue « le début de la fin » de Via Rail, a fait valoir le maire Eggleton.

Les « maires du corridor » affirment qu'ils ne sont pas contre une rationalisation des services de Via Rail. « Nous sommes en maudit parce que la décision a été prise à la hâte », a noté le mai-

re Jean Pelletier, selon qui les réductions de service ne feront que « précipiter la mort lente mais inéluctable du système ferroviaire au Canada ».

En plus de vouloir présenter ses griefs devant le comité des Communes, la coalition des maires compte multiplier les pressions sur les gouvernements provinciaux, et demander que le dossier de Via Rail soit inscrit à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres, qui se tiendra les 9 et 10 novembre à Ottawa.

L'été dernier, les premiers ministres provinciaux avaient déjà

soutenu les villes en demandant au gouvernement fédéral de créer un moratoire d'un an avant d'imposer un changement de cap à la société ferroviaire.

Ottawa n'a pas tenu compte de cette demande, et pour le maire Jean Doré, il s'agit là d'une « décision catastrophique ».

En revenant à la charge après l'annonce des compressions, les villes ont-elles encore une chance de faire fléchir Ottawa ? « Le gouvernement fédéral est bien revenu sur son intention de désindexer les pensions de vieillesse, alors... », a rappelé le maire Pelletier de Québec.

Le gouvernement Mulroney juge « négligeable » l'impact sur l'environnement

du bureau de La Presse
Ottawa

Même si un million de voyages supplémentaires seront effectués en automobile annuellement à cause des « coupures » à Via Rail, le gouvernement conservateur estime que l'impact de ces compressions sur l'environnement sera « négligeable ».

Dans une étude anonyme rendue publique par le ministre des Transports Benoît Bouchard hier, une semaine après l'annonce des compressions à Via, le gouvernement affirme que l'accroissement du nombre de voyages de plus de 50 kilomètres en voiture au Canada ne sera que de 1,3 p. cent.

Cependant, dans le corridor Québec-Windsor, qui comprend Montréal, Ottawa et Toronto, on estime à 946 000 le nombre d'anciens passagers de Via qui utiliseront leur voiture annuellement quand les services ferroviaires seront amputés.

Quelque 250 voitures additionnelles seront sur les routes à chaque jour pour effectuer des voyages interurbains dans ce corridor.

Au Canada, le nombre d'anciens clients de Via qui utiliseront la voiture est évalué à deux

millions. L'étude prend pour acquis que deux passagers en moyenne prennent place à bord des automobiles pour effectuer des voyages interurbains.

On prévoit par ailleurs que le nombre de passagers des services aériens augmentera de 116 000 et celui des voyages par autobus de 152 000.

Ces passagers additionnels seront en grande partie absorbés, estime-t-on, par la capacité excédentaire actuelle dans les services par avion et autocar. Il n'y aura, conséquemment, ajoute-t-on, aucun changement notable dans les niveaux de consommation ou d'émissions de gaz.

On fait valoir aussi que la plupart des services de Via qui sont coupés ont un faible taux d'occupation, soit 35 p. cent en moyenne, et qu'ils ont par conséquent un faible rendement sur le plan énergétique.

Le gouvernement a-t-il analysé l'impact sur l'environnement d'un réseau efficace de transport de passagers par rail ? La commission royale d'enquête sur le transport de passagers au 21^e siècle nous donnera la réponse, a dit hier M. Bouchard. La création éventuelle de cette commission a été annoncée en même temps que les compressions à Via.

Le Conseil de l'aéroport de Montréal voudrait englober l'aéroport de Saint-Hubert

PIERRE BELLEMARE

Le Conseil de l'aéroport international de Montréal, qui négocie présentement avec Ottawa l'obtention de la gestion de Dorval et Mirabel, entend englober l'aéroport de Saint-Hubert dans le processus des négociations.

Dans un document dont La Presse a eu copie, une résolution en trois points doit être soumise aujourd'hui, à moins d'avis contraire, aux 21 membres du Conseil. Parmi ces derniers, douze représentent Montréal et la CUM, six, la couronne nord et trois, la Rive-Sud.

Cette résolution dit notamment: « Que le Conseil discute activement avec les instances représentatives de la Rive-Sud l'ajout de l'aéroport de Saint-Hubert au système intégré de Mirabel-Dorval ».

Que, jusqu'à ce que ces discussions soient complétées, le ministre des Transports (Benoît Bouchard) soit invité à consulter le Conseil avant toute nouvelle décision, mesure ou initiative d'importance affectant l'administration de l'aéroport de Saint-Hubert, sa vocation ou celle du système intégré, conformément à l'article quatre de la déclaration du 31 juillet 1989 ».

Cette déclaration, intervenue entre le ministre Bouchard et le

Conseil, a permis d'enclencher les négociations, dont l'objectif est de transférer la gestion de Dorval et Mirabel à des chefs de file du milieu.

Dans le projet de résolution, on pourra également inviter les 21 membres à ajouter un quatrième élément voulant que le ministre Bouchard précise ses intentions quant au plan directeur régional applicable aux aéroports de Montréal et à la vocation respective de chaque aéroport à l'intérieur de ce plan.

Cette position du Conseil sera vraisemblablement adoptée en réaction à l'implantation du transporteur Intair à Saint-Hubert, le 6 novembre. Cependant, un rumeur veut que certains membres du Conseil fassent pression pour qu'on biffe cette résolution à l'assemblée d'aujourd'hui.

Des intervenants de Montréal, dont le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Jacques L. Ménard, ont toutefois très mal accueilli l'implantation d'Intair à Saint-Hubert.

De son côté, le maire de Longueuil, Roger Ferland, trouve « méprisant » le comportement des dirigeants montréalais, « qui reprochent à Ottawa de favoriser Toronto au détriment de Montréal, mais qui n'hésiteraient pas à privilégier Dorval et Mirabel, au détriment de Saint-Hubert ».

Transport 2000 préconise des états généraux du transport en commun

FLORIAN BERNARD

Le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, a servi une douche froide aux élus de la Communauté urbaine de Montréal, hier, en qualifiant d'inutiles, sinon de futiles, les audiences qui se déroulent sur l'avenir du transport en commun. Selon M. Chartrand, il y a urgence à organiser une consultation élargie à l'ensemble de la grande région métropolitaine et même au reste du Québec.

Tout au long de son intervention, M. Chartrand a rappelé qu'une grande partie des problèmes que connaît la Société de transport de la CUM découle d'une sorte de vision étriquée, limitée au territoire de la CUM, alors que les véritables solutions viendront d'une vue d'ensemble, à l'échelle du Québec.

Il a exprimé le vœu que des états généraux du transport en commun soient convoqués, dans les meilleurs délais, avec la participation de tous les intervenants, issus de tous les milieux, afin de définir à l'échelle du Québec une

politique globale favorisant les transports publics par rapport à l'automobile.

La consultation publique organisée par la CUM risque de devenir un exercice futile si ses conclusions ne dégagent pas certains consensus partagés au niveau de l'ensemble de la grande région métropolitaine, selon M. Chartrand.

Si le gouvernement du Québec reçoit des signaux contradictoires. Il pourrait alors remettre à plus tard — comme la chose s'est déjà produite dans le passé — des décisions qui exigent un arbitrage politique de haut niveau.

PRÊTS
commerciaux seulement sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488



ROLEX
Oyster Datejust
Kaufmann
2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595



VENDEURS

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat

ASSISTEZ À UNE SÉANCE GRATUITE

COURS DE VENTE DALE CARNEGIE DÉBUTE LE MARDI 17 OCTOBRE À 18 H 30 SALLE BERRI

Appelez pour réservation à 285-1287
Présenté par: E.J. Glowka & Assoc., 300, Léo-Pariseau, Montréal, Québec



ENCANS EMPIRE

ENCAN de CONSIGNATIONS et de SUCCESSIONS

Entre autres plusieurs importants tableaux canadiens abstraits provenant d'une collection privée, un choix de belles peintures canadiennes provenant d'une succession et une autre succession comprenant le contenu entier d'une résidence de Ville Mont-Royal.

INSPECTION PUBLIQUE
Vendredi 13 oct., 10 h à 21 h
Samedi 14 oct., 10 h à 17 h
Dimanche 15 oct., 10 h à 17 h
(Les enfants ne sont pas admis)

VENTE
Lundi 16 oct., 19 h
Mardi 17 oct., 19 h
Mercredi 18 oct., 19 h
Jeudi 19 oct., 19 h
Dimanche 22 oct., 13 h

piano demi-queue Steinway

Art Canadien: Paul-Émile Borduas, Jean-Paul Riopelle, A. Pellin, C. Kriehoff, J.W. Morrice, M.A. de Foy Suzor-Côté, A.H. Robinson, T. Thomson, A.J. Casson, A. Lismer, L.S. Harris, L.L. Fitzgerald, J.E.H. MacDonald, F. Varley, A.Y. Jackson, F.H. Johnston, E. Carr, T. Garside, W.G. Roberts, F. Brandtner, J. Lyman, M. Cullen, M.A. Fortin, P. Surrey, R. Pilot, T.M. Martin, H.M. May, P. Caron, C. Gagnon, A. Holdstock, W. Brymner, J. Dallaire, L. Bellefleur, M. Barbeau, A. Bieler, J. Hammond, C. DeBelle, H. Julien, R. Richard, F. Vermer, M. Claire, P. André, O. Jacobi, S. Borenstein, F.W. Hutchison, F.S. Coburn, A. Savage, L. Ayotte.

Art européen: Huile de B.M. Gaal, oeuvres de H. Matisse, C. Pissaro et autres. Sculptures en bronze.

Meubles: Table à piètement triple en acajou, suite de 10 chaises Chippendale, mobiliers de salon, ancienne vitrine Louis XVI, Tables, bureaux, causeuses, meubles à bibelots, pieds-taux, fauteuils, vaisseliers, commodes, glaces, portemanteaux, armoires, meubles chinois, glaces vénitienne encadrées et bien plus.

Porcelaine, verre et cristal: Service de vaisselle, milieux de table, etc., porcelaines Minton et Meissen, service de vaisselle allemand bleu de cobalt pour 12 personnes, bol Wedgwood garni d'argent, porcelaines Metlach, Meissen, Moorecroft, Limoges, Royal Vienna, Weimar, figurines Royal Doulton, «cameo glass» français, verre Val St-Lambert, verre Bristol, verre rubis, 2 caves à liqueur, verrerie de Baccarat.

Argent: Candelabres anciens en argent, services de couverts en argent sterling Gorham pour 12 personnes, chandeliers en argent, service à thé 6 mex en argent sterling, etc.

Bijoux: Bagues à diamants, pendentifs, bracelets, perles et plus. **Horloges:** Beau choix d'horloges et de montres de poche.

Objets d'art orientaux: Grand choix de porcelaines orientales, vases, jardinières, jarres, porte-parapluies, etc. Netsukes en ivoire, collection de sculptures en serpentine, vases cloisonnés et Satsuma. Collection de statues et de masques africains. Lustres, lampes, suspensions, tapisseries, ouvrages à l'aiguille, chopes, humidificateurs, monnaie rare.

Art Déco en or blanc: diamants, rubis et saphirs.
Bague à diamant: 2,04 carats.
Chaise garnie de tapisserie
Rang de perles de culture

Rolls Royce Silver Spur 1981

Dimanche - Encan de tapis et de successions

Parmi les quelques 500 tapis qui seront offerts à l'enchère le dimanche 22 octobre se trouvent près de 200 des plus beaux et des plus rares tapis orientaux tissés main: Kachan, Nain, Qum, Hériz, Isfahan, Mechhed, Kirman, Sarouk, Tabriz, Aubusson, Hamadnan, Boukhara, tapis chinois, etc., de toutes les grandeurs, allant de la carpe au tapis de palais en passant par le tapis de couloir.

5500, rue Paré, Montréal, Québec, tél.: 737-6586

Yervant
TAPIS D'ORIENT

Les plus beaux tapis d'Orient à votre portée. Depuis plus de 50 ans, la maison Yervant a toujours été fière de vous présenter la plus belle collection de tapis à travers l'Orient.

Tapis persans, chinois, indiens ou pakistanaï, des tapis de 1er choix, à des prix compétitifs.

Faites comme des milliers de gens qui nous ont fait confiance et venez nous rendre visite.

Yervant
DEPUIS 1935
4903, RUE SHERBROOKE O.
489-5411

KALOR FOURNAISE ÉLECTRIQUE
Vente - Réparation
325-2491

UNE NOUVELLE TÊTE GRADUELLEMENT



Le système de remplacement graduel des cheveux remplace vos cheveux petit à petit et vos cheveux semblent repousser. Alors si votre apparence vous préoccupe, téléphonez maintenant ou écrivez en posant le coupon ci-dessous:

SYSTÈME CAPILAIRE DE MONTRÉAL
3414, av. du Parc, suite 308
Montréal, Qué. H2X 2H5
844-9797

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____ Code _____
Tél. _____

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 21 oct. ou 23 oct. ou 25 oct.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 21, 22 oct. et 4, 5 nov. 24, 25 oct. et 2, 3 nov.
- Lotus 1-2-3 14, 15 oct. et 28, 29 oct.
- D BASE III PLUS 24, 25 oct. et 2, 3 nov.

Autres dates disponibles en octobre, novembre et décembre

INTERNATIONAL QUÉBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

Le Bahutier
DEPUIS 25 ANS
ARMOIRE TÉLÉVISION

Idéale pour chambre à coucher, salle familiale. Rangez la télé, système de son, cassettes, etc.

PRIX ANNIVERSAIRE
Pin 930 \$
Ord. 1 495 \$
Érable 650 \$
Ord. 1 300 \$

Beaucoup d'autres modèles en montre

Le Bahutier
2562, Bernard-Pilon St-Mathieu-de-Beloil
(sortie 105 sur autoroute 20) tél.: (514) 467-6716

POURQUOI ACHETER UNE 89

Quand pour moins cher!



VOUS POUVEZ AVOIR UNE '90

* Pour tous les contrats signés du 9/10/89 au 31/10/89 pour les modèles 1990 seulement (Jetta, Jetta GL, Fox, Golf)

SIGNEZ VOTRE CONTRAT IMMÉDIATEMENT ET OBTENEZ GRATUITEMENT L'ÉQUIPEMENT SUIVANT:

- 2 PNEUS D'HIVER
- 1 CHAUFFE-MOTEUR
- 1 BALAI POUR L'AUTO

Arbour
AUTOMOBILES LTÉE
700, boul. des Laurentides, Laval Tél.: 382-2731

Fraser
ENCAN
Commissaires généraux immobiliers
depuis 1988

VENTE AUX ENCHÈRES CATALOGUÉE EN DEUX SÉANCES

TABLEAUX, MEUBLES, PORCELAINE, ARGENTERIE, OBJETS DE COLLECTION

EXPOSITION : VENTE :

Vendredi le 13 octobre de 10 h à 21 h Lundi le 16 octobre à 19 h 30

Samedi le 14 octobre de 10 h à 17 h Mardi le 17 octobre à 19 h 30

MEUBLES : Bureau espagnol en noyer, 18e siècle — Piano quart-de-queue en noyer — Mobilier de salle à manger anglais de 11 pièces en bois d'if — Bureau plat français en acajou incrusté — Mobilier de salle à manger victorien de 11 pièces en noyer sculpté — Cabinet 17e siècle Renaissance italienne — Chaise longue française cadre en bois doré — Bureau à façade en pente antique, baroque allemand — Mobilier de chambre à coucher victorien de 4 pièces en noyer — Horloge grand-père en acajou — Cabinet antique à 4 portes en pin — Fauteuil de seigneur 19e siècle style gothique en noyer — Mobilier de salle à manger de 9 pièces en acajou — Bibliothèque antique à deux portes en acajou — Lustre en cristal Waterford — Miroir en verre de Venise, etc.

ACCESSOIRES : Verrerie de 108 pièces en argent Birks — Couverture de 92 pièces et 100 pièces en argent Birks, motif « Francis I » et « Louis XV » — Paire de lampes de table en porcelaine française — Service de table de 105 pièces en porcelaine autrichienne — Grand milieu de table en porcelaine Delft — Plateau à thé à deux poignées en argent Birks — Verrerie de 63 pièces en cristal Val Saint-Lambert — Vases en porcelaine chinoise — Netsuke en ivoire — Ensemble de 7 verres à vin Laique — Statuettes Royal Doulton et Lladro — Garnitures et horloges de cheminée, etc.

ART CANADIEN ET EUROPÉEN : Huiles, aquarelles, gravures, etc. par Graham Norwell — Ralph Burton — Pal Fried — Yvon Breton — Claude Carette — James Peel — Gordon Marich — Claude Simard — Michael Ceelen — Stuart Main — Arthur Côté — Monique Mercier — Claude Rollin — Roger Turcotte — Henri Masson — Robert Pilot — H.R. Perrigard — René Durocher — Leo Taylor — Claude Picher — Louis Tremblay — Dionne Valois — Louise Scott — W.M. Mitchell, etc.

BIJOUX, MONTRES ET HORLOGES : Bijoux antiques et modernes, bagues, broches, bracelets, perles, etc.

TAPIS D'ORIENT : Magnifique tapis de palais Royal Kerman 26' x 15'. Aussi Isphanan — Tabriz — Hamadan — Nain — Khorasan — Konya — Chinois — Aubusson — Pakistanaï — Kilim — Quahquai, etc.

Catalogue disponible à notre galerie

8290, Devonshire, Montréal H4P 2P7
Téléphone : (514) 345-0571

Il y aura 25 ans en 1990, Laval était créée

Les partis politiques promettent de fêter ça!

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU

■ Deux des trois partis dans la course électorale à Laval ont promis hier d'organiser un sommet pour souligner, l'an prochain, le 25e anniversaire de la ville, créée par la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus.

Le Parti du rattachement officiel des Lavallois (PRO) s'est engagé à tenir un Sommet de la personne et de la vie communautaire, tandis que le Parti lavallois (PL) organisera une rencontre de la jeunesse lavalloise.

Gilles Vaillancourt, chef du PRO et maire de Laval, a déclaré que le sommet qu'il veut organiser est primordial afin de bien gérer Laval au cours de la prochaine décennie.

« Ce sommet conduira à l'adoption d'une pratique générale d'organisation des services à la personne, à la coordination des ressources, à l'inventaire des besoins et à la définition des programmes d'action. On se penchera sur les besoins des jeunes de 14-20 ans et des jeunes familles, le chômage chez les 20-30 ans et les besoins des aînés. Ce sommet s'inscrit dans le cadre des grandes consultations qui ont été menées sur les loisirs, la culture, l'aménagement et l'économie », a-t-il déclaré en présence des 24 candidats de son parti lors du lancement du programme électoral de son parti.

Incubateurs

Peu avant, Stéphane Pothier, 21 ans, annonçait la convocation du premier Sommet de la jeunesse lavalloise une fois que le PL,

dont il est l'un des candidats, aura pris le pouvoir.

« Nous profiterons de cet anniversaire pour demander à tous les jeunes lavallois de nous dresser un portrait du Laval de l'an 2015. »

Il a aussi déclaré que sous l'administration du parti de Pierrette Roussin, Laval affectera une somme de \$200 000 à la préparation de cet événement. « Un co-

mité provisoire sera d'ailleurs mis en place au lendemain des élections », a-t-il précisé.

Les principaux thèmes de ce Sommet de la jeunesse: l'urbanisme, le transport en commun et routier, l'environnement, l'habitation, la culture, les loisirs et les sports, la fiscalité et la démocratie municipale.

Laval compte plus de 70 000 jeunes de 6 à 24 ans et 37 000

d'entre eux ont entre 15 et 24 ans.

Pour sa part, Mme Lise Leclair, également candidat du Parti des Lavallois, a mentionné qu'un gouvernement municipal dirigé par Mme Roussin mettra sur pied durant son premier mandat trois incubateurs culturels destinés aux artistes lavallois oeuvrant dans le domaine suivant: musique, arts d'interprétation (théâtre, danse, chanson) et arts plastiques (peinture, sculpture, céramique, etc.)

Le sénateur Rizzuto appuie Théorêt

... mais son premier choix était Lise Bacon

MICHELLE QUIMET



Pietro Rizzuto PHOTO la Presse

■ Le sénateur Pietro Rizzuto appuie officiellement le chef du Parti pour le renouveau de Laval (PRL), Jean-Paul Théorêt, ancien député libéral à Québec. Toutefois, son premier choix était Lise Bacon, vice-première ministre et nouvelle ministre de l'Énergie et des ressources, et du Développement régional.

Une rencontre informelle a eu lieu en mai entre le sénateur Rizzuto, son frère Giovanni, tous deux résidents de Laval, la ministre Lise Bacon, député de Chomedey, et l'ancien directeur général de Laval, Marc Perron.

« On parlait des élections à Laval, a raconté hier Pietro Rizzuto, et j'ai demandé à Mme Bacon si elle accepterait de se présenter à la mairie. J'aurais été bien content si elle avait accepté, mais elle

a refusé. Nous avons alors fait une liste des candidats possibles et le nom de Jean-Paul Théorêt est sorti. »

Pietro Rizzuto a affirmé qu'il avait été facile de convaincre M. Théorêt. « Nous savions qu'il désirait être maire de Laval », a-t-il dit.

M. Rizzuto a démenti la rumeur voulant qu'il soit à la coupe avec le chef du Parti du rattachement officiel des lavallois (PRO) et maire sortant, Gilles Vaillancourt. Au printemps 1988, M. Rizzuto, avait contesté l'autorité du chef libéral, John Turner, et avait été remplacé comme co-président d'un brunch par le frère de Gilles Vaillancourt, Paul.

« Les gens mêlent les cartes, a précisé M. Rizzuto. Ça ne m'a fait ni chaud ni froid que Paul Vaillancourt me remplace pour ce brunch. »

Lefebvre appuie Vaillancourt

L'ancien maire de Laval, Claude Lefebvre, qui a démissionné de son poste en mai dernier à la suite d'une opération au cœur, appuie le chef du PRO, Gilles Vaillancourt, même si, a-t-il avoué hier, il n'était pas son premier choix.

« Je croyais, à tort, que Gilles Vaillancourt n'était pas assez chaleureux et qu'il avait de la difficulté à communiquer. Il avait toujours travaillé dans l'ombre et je pensais qu'il était timide. »

Par ailleurs, Claude Lefebvre n'apprécie pas le chef du Parti lavallois, Pierrette Roussin. « C'est une primaire en Cadillac blanche. Elle est riche, mais il faut qu'elle le soit pour se payer la campagne électorale qu'elle mène actuellement. Le principe de Peter, le seuil d'incompétence, ça fait longtemps qu'elle l'a atteint. Elle n'est pas préparée à assumer la mairie. Elle n'a pas de langage. Quand on dit agressions sexuelles à la télévision... »

Outremont: surplus de \$2 millions

FLORIAN BERNARD

■ À Outremont, les années se suivent, mais ne se ressemblent guère, du moins en ce qui touche l'administration financière. Après avoir épongé un déficit et subi une hausse des taxes, l'an dernier, les citoyens ont appris avec satisfaction hier que l'exercice financier en cours se termine par un important surplus de près de \$2 millions.

Le maire Jérôme Choquette était tout à la joie de confirmer, dans son rapport annuel sur les états financiers, que des recettes additionnelles de \$1,4 million ont été réalisées et que, d'autre part, des économies de \$500 000 ont été enregistrées au chapitre du déneigement.

Les revenus additionnels proviennent notamment des droits de mutation des propriétés, des placements à court et à moyen terme et des taxes en général.

Une somme de \$453 706 a été appropriée au déficit de l'année antérieure tandis qu'un montant de \$250 000 a été viré au fonds de la bibliothèque. La ville a aussi viré un montant de \$69 000 au fonds de réclamations et d'assurance qui est ainsi rétabli à son montant original de \$400 000. Enfin, une somme de \$585 117 a été consacrée à l'allègement fiscal des citoyens, à l'intérieur du budget courant.

Autre bonne nouvelle: la dette à long terme d'Outremont est passée de \$3,9 millions à \$3,6 millions, ce qui entraînera une réduction des montants consacrés au service de la dette dans le prochain budget.

Enfin, la ville a réalisé \$448 139 de travaux d'immobilisation à même les revenus courants, au cours des derniers 12 mois, sans avoir à alourdir la dette à long terme.

Selon le maire Choquette, il s'agit d'un résultat exceptionnel, à la lumière notamment de la contribution additionnelle de \$1,2 million à la Communauté urbaine de Montréal, cette année. La contribution globale d'Outremont à la CUM s'élève maintenant à \$92 millions par année.

DES OFFRES HAUTE-FIDÉLITÉ

SONY

CHAÎNE HI-FI - SEN-290

- chaîne télécommandée: ampli-tuner, magnéto-cassette, table tournante
- enceintes acoustiques SS-C47 à 3 voies
- meuble-support SU-S581B et supports d'enceintes WS-C47 (en option)

999\$

PASSEZ À SONY AVEC CETTE BELLE OFFRE DE CASSETTES!

Achetez un lecteur de cassette Sony pour la maison et commencez votre collection de cassettes avec cinq cassettes pour seulement 9,98 \$ (plus taxes provinciales et un abonnement GRATUIT au Club de la cassette Columbia!

PASSEZ À SONY AVEC CETTE BELLE OFFRE LASER!

Achetez un lecteur ou un changeur laser Sony pour la maison et commencez votre collection laser avec six disques laser pour seulement 12,98 \$ (plus taxes provinciales et un abonnement GRATUIT au Club du disque laser Columbia!

MAGNÉTO-CASSETTE DOUBLE A AUTO-INVERSION - TC-WR610

- tête d'enregistrement/lecture SA à haute densité
- double à vitesse normale/rapide
- détecteur AMS/avance rapide sur zone vierge

449\$

ENCEINTES ACOUSTIQUES - SS-C57

- grave conique: 25 cm (10 po.)
- médian conique: 10 cm (4 po.)
- aigu conique: 8 cm (3 po.)
- puissance admissible: 250 watts

349\$

ENSEMBLE AMPLI-TUNER - STU50

- ampli TA-AV490/tuner ST-S110
- puissance de sortie: 120 + 20 watts x 2
- processeur numérique d'ambiphonie Dolby à 3 modes
- télécommande AV programmable RM-P202

799\$

CHANGEUR LASER A 5 DISQUES - CDP-C500

- quadruple échantillonnage
- compatible avec disques de 3 po.
- télécommande RM-D505

399\$

PETITES ANNONCES, GRANDES AUBAINES.

SONY.

CDP-M27
Lecteur au laser
269\$

SONY.

SLV-M77
Vidéo VHS
499\$

SONY.

SLV-M88
Vidéo VHS
599\$

SONY.

XOD201S
Ensemble de son: ampli, synthétiseur, magnéto-cassette double, table tournante, haut-parleurs 60 watts total
599\$

SONY.

SLV-M555
Vidéo VHS stéréo, Hi-Fi
799\$

SONY.

CCD-F35
Caméra 8mm
1 299\$



Louis Fillion inc.

5730 est rue Sherbrooke
(coin Monsabré entre Dickson et Lacordaire)

254-6041

Demandez votre carte de crédit rotatif ELECTROMAX. Son exclusivité vous donne accès à un mode de magasinage pratique et personnalisé.

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

TÊTES D'AFFICHE

Germain Tardif



Lauréat du Prix Nobel de physique en 1988, le professeur **Léon M. Lederman**, de l'Université de Chicago, est le prochain invité des Conférences Anna I. McPherson de l'Université McGill. Il traitera de «Quarks et Cosmos», ce soir, à 20h00, à l'amphithéâtre Fieldhouse du pavillon Leacock. Demain, à 15h00, dans l'amphithéâtre du pavillon Frank Dawson Adams, il parlera de «La physique du Tevatron». Le conférencier est un spécialiste de la physique des hautes énergies.

L'Amicale des professeurs français du Canada informe le public de la tenue de son concours d'orthographe, ceci pour la quatrième année consécutive. Ce concours s'adresse à tous les collégiens ou cégepiens de Montréal et aura lieu le 21 octobre, à 10h00, au collège Stanislas. Les aspirants candidats peuvent, pour obtenir les renseignements nécessaires, s'adresser au département de français des institutions qu'ils fréquentent. Les premiers gagnants se mériteront deux billets d'avion Montréal-Paris-Montréal offerts par Air-France. Il y aura plusieurs autres prix. La proclamation des vainqueurs se fera le 24 novembre, au Château Champlain.

L'Orchestre symphonique de Montréal, lors de sa dernière assemblée générale annuelle, a nommé **M. Alastair S. Fernie** membre de son conseil. M. Fernie est président des opérations canadiennes de la Compagnie d'assurance Standard Life. Il est également vice-président de la British Canadian Trade Union, division est.

Jouets de A à Zoo. C'est le nom de l'exposition montée par le Musée McCord d'histoire canadienne qui réunit plus d'une

Nominations à la PC

Avec la nomination de **Denis Tremblay** (photo) au poste de vice-président des Services français, la nouvelle équipe de direction de la Presse Canadienne à Montréal est maintenant au grand complet, après le départ de **Guy Rondeau** qui a pris sa retraite. Les postes d'adjoints au chef de bureau sont occupés par **Claude Papi-neau** et **Victor Riding**, tandis que **Michel-C. Auger**, ci-devant du Devoir, devient chef du Service français. Son adjoint est **Jean Roy**, autrefois de La Tribune de Sherbrooke. **Serge Cossette** assume tou-



Jours la direction de l'information du réseau NTR, la voix radiophonique de la PC.

centaine de jouets et de jeux qui ont fait le bonheur de nombreux enfants canadiens au siècle dernier. Cette exposition poursuit son itinéraire dans trois autres centres culturels et communautaires de la région métropolitaine, avec la collaboration du Conseil des arts de la CUM, dans le cadre de son programme de diffusion «Exposer dans l'île». La collection est présentée exposée au Centre communautaire et culturel Henri Lemieux, à LaSalle, jusqu'au 29 octobre, après quoi elle ira au Centre culturel de Dorval, du 22 novembre au 21 décembre, et à la Maison de la culture de la Petite Patrie, du 17 janvier au 18 février 1990.

Le Centre de réhabilitation pour animaux sauvages (CRA), un organisme à but non lucratif, en est actuellement à sa première campagne de recrutement de membres, laquelle se terminera dimanche prochain. Des feuillets descriptifs de ses projets ont déjà été distribués à Brossard et à Saint-Hubert. En recrutant des membres, le Centre espère être en mesure d'offrir des services essentiels pour aider les animaux sauvages du Québec à survivre aux dangers de tous les jours tels que les accidents d'auto, l'invasivité d'équipements lourds lors du déboisement, l'insouciance ou

incompétence de certains chasseurs, les pièges délaissés, les mauvais traitements aux animaux en cage, etc. Les personnes intéressées peuvent contacter **Claire Rivard** à 879-3300.

Grand rassemblement du Renouveau charismatique, le 21 octobre, de 9h00 à 17h00, au sous-sol de l'église Saint-Arsène, 1025, est, rue Bélanger. **Mme Christiane H. Cloutier-Dupuis**, assistante-répondante du diocèse de Montréal, et l'abbé **Hermann Giguère**, président du Conseil canadien du Renouveau charismatique, seront les personnes-ressources

Le Capitaine **Bonhomme** sera l'animateur vedette du gala des Grands prix du tourisme régional à Laval, le 30 octobre prochain, à partir de 18h00. Cet événement est organisé par l'Office du tourisme de Laval et soulignera le dynamisme des intervenants touristiques de l'île Jésus. La fête aura lieu au vieux pénitencier Saint-Vincent-de-Paul et c'est là que les sceptiques seront confondus. Pour plus de renseignements et réservation de billets: 682-5522.

tandis que l'abbé **Robert Cormier** présidera la célébration eucharistique.

Le délégué général du Québec à Paris, **M. Jean-Louis Roy**, sera le conférencier de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, le 26 octobre, lors d'un déjeuner-causerie, à l'hôtel Bonaventure, à midi. Il discutera de l'Europe en 1992. Pour obtenir les billets (\$40 ou \$27,50 pour les membres de l'Association), il faut communiquer avec **Mme Judith Germain**, au 954-3450, avant le 23 octobre.

Dans le cadre du Deuxième Forum francophone des affaires qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, et où avait lieu l'Assemblée constituante de la Fédération internationale des jeunes dirigeants d'entreprises francophones, celle-ci a élu, comme troisième vice-président, un homme d'affaires de 33 ans, **Pierre Jodoin**, qui, à ce titre, représentera le Québec et le Canada au sein de cet organisme. M. Jodoin est conseiller au bureau du président d'IMOPAC International, une société qui s'occupe de transport international. La délégation canadienne de cet organisme doit constituer, ces jours-ci, un chapitre québécois et canadien qui sera affilié au réseau international de la Fédération.



Le prince d'Espagne nous visite

La 14^e Conférence mondiale de l'énergie, qui s'est récemment tenue à Montréal, a suscité l'intérêt du prince **Felipe d'Espagne** qui a participé à cette rencontre. Il a profité de l'occasion pour effectuer une visite à l'hôtel de ville. On le voit ici alors qu'il signe le Livre d'or de la ville en présence du maire **Jean Doré**.

L'école **Georges-Etienne-Cartier**, de Longueuil, fête ses 20 ans et est à la recherche de ses anciens qui seraient intéressés à participer à une soirée-retrouvailles qui aura lieu le 9 décembre. Pour ce faire, il suffit de communiquer au (514) 463-1406.

de comédies musicales et une messe de **Christyne Lafleche**, de l'île d'Orléans, dirigée par l'auteur. C'est de cette façon que l'Alliance fêtera son 15^e anniversaire. Pour réserver ou se renseigner: 252-3020, le jour, ou 676-7625, le soir.

Un grand rassemblement organisé par l'Alliance des chorales du Québec aura lieu au cégep Edouard-Montpetit de Longueuil, les 27, 28 et 29 octobre. Venus de Montréal et de toutes les régions du Québec, près de 550 choristes uniront leurs voix pour un grand concert public qui sera présenté le 29 octobre, à 20h00, à l'auditorium du collège. Lors des deux jours et demi précédents, les participants prépareront l'événement sous la direction de nombreux chefs de chœurs. Au programme, chanson populaire, musique française classique, extraits

Le Musée **David M. Stewart**, en collaboration avec l'Institut de cardiologie de Montréal, tient présentement une exposition internationale sur le cœur, au Vieux Fort de l'île Sainte-Hélène. Provenant du monde entier, les objets exposés appartiennent au Dr Boyadjian, cardiologue Bruxellois, et sont tous rattachés à la vie quotidienne, spirituelle et scientifique de l'homme. Cette exposition s'inscrit dans le cadre du 16^e Congrès des cardiologues de langue française qui a lieu, cette semaine, à Montréal.

A DIMANCHE

3 FAÇONS DE PARTICIPER POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER 30 000 \$

SUR 10 ANS

1
Un dépôt garanti*

2
Une hypothèque résidentielle*

3
Un prêt personnel†

En contractant l'une ou l'autre de ces trois transactions, vous pourriez gagner le grand prix de 30 000 \$ sur 10 ans sous forme de rente mensuelle.

PLUS

Taux d'intérêt bonis de 1/8% • 1/4% • 1/2% ou 1%

Vous pourriez obtenir jusqu'à 4 995 \$ de plus en intérêts accumulés sur un dépôt garanti, réaliser des économies d'intérêts allant jusqu'à 8 765 \$ sur une hypothèque résidentielle ou 1 575 \$ sur un prêt personnel. (Voir modalités de calcul des gains.)*

Entrez dès aujourd'hui dans l'une de nos succursales pour tous les détails et participez au concours.

* Minimum 1 000 \$ sur 1 an. Maximum 99 999 \$ de 1 à 5 ans — † Maximum 200 000 \$ de 1 à 5 ans
† Maximum 50 000 \$ excluant les marges de crédit personnel.

• Méthode de calcul des gains

99 999 \$ sur un dépôt garanti si investi sur 5 ans, avec un intérêt boni de 1%. 200 000 \$ sur une hypothèque résidentielle si amortie sur 25 ans avec un terme de 5 ans et un taux d'intérêt de 11% réduit à 10%. 50 000 \$ sur un prêt personnel payable sur 5 ans avec un taux d'intérêt de 15,5% réduit à 14,5%. Selon le nombre de billets en circulation, vos chances de gagner un des taux d'intérêt bonis est de l'ordre de: 1/37 pour 1/8%, 1/69 pour 1/4%, 1/178 pour 1/2%, 1/535 pour 1%.

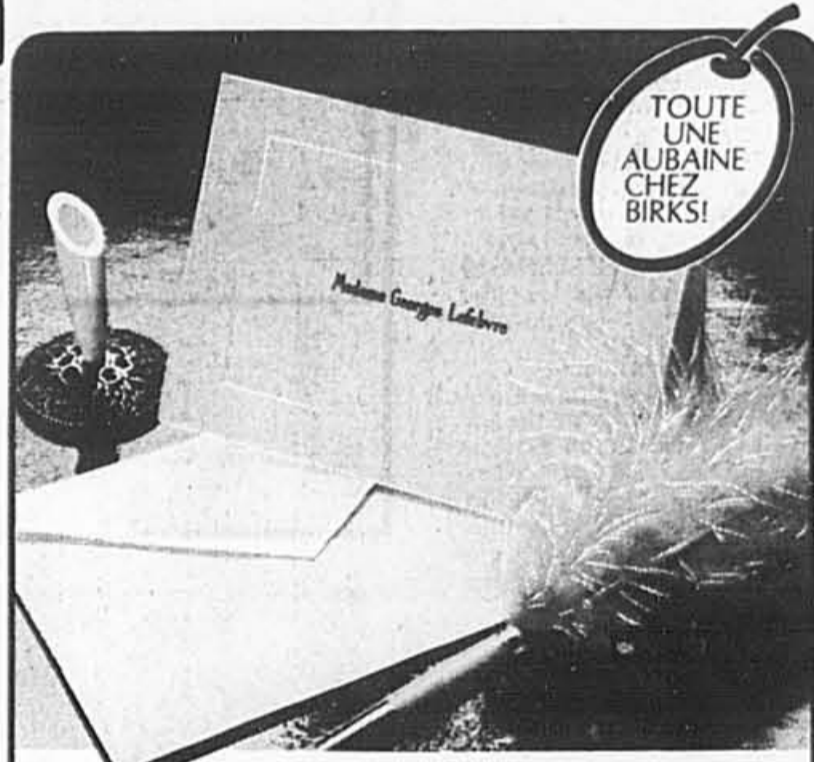
LE CONCOURS PREND FIN LE 18 NOVEMBRE 1989

- Place du Carrefour Laval 682-3200
- 5995, boul. Gouin O. Montréal 745-1515
- 955, boul. St-Jean Pointe-Claire 694-5670
- Centre Rockland Ville Mont-Royal 341-1414
- 1, Vincent d'Indy Outremont 739-3265
- 1020, ave. Laurier O. Outremont 272-4777



TRUST GÉNÉRAL

- Place Ville-Marie Montréal 861-8383
- 1100, University Montréal 871-7200
- Place D'Anjou Anjou 355-4780
- Carrefour Angrignon Lasalle 366-0730
- Place Portobello Brossard 466-2500
- 299, boul. Sir Wilfrid Laurier St-Lambert 466-8666



TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Spécial—pour 10 jours seulement

50 cartes personnelles gravées avec plaque en cuivre 42\$ (Rég. 60\$)

Si vous avez votre plaque, 50 cartes personnelles et enveloppes 29,50 \$ (Rég. 42 \$).

C'est présentement la meilleure période pour renouveler votre approvisionnement dans ce genre de papeterie très pratique. Faites le choix entre trois styles de lettrage tels qu'illustrés ci-dessous et commandez par: A, B ou C. Vous recevrez 50 cartes personnelles 5 1/4" x 3 3/4", dans une très belle qualité de papier ivoire, 50 enveloppes et une plaque en cuivre.

- A. Madame Marie Bertrand
- B. MADAME MARIE BERTRAND
- C. Madame Marie Bertrand

Veillez remplir ce bon de commande et le retourner à: Henry Birks et Fils Limitée, Rayon de la papeterie, 1240 Square Phillips, Montréal, Québec H3B 3H4.

Nom à faire graver (écrite lisiblement)

Style de caractère: (A, B ou C)

Chèque ou mandat inclus (S.V.P. ajouter la taxe de vente de 9%)

Facturer à mon compte Birks n°

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov _____

Veillez allouer une période de 6 à 8 semaines pour la livraison.

BIRKS

Grands Lacs: la pollution menace la santé de la population

Des scientifiques canadiens et américains sonnent l'alarme

Presse Canadienne
TORONTO

Les gens qui vivent dans la région des Grands Lacs sont menacés de cancer, de malformations congénitales et de dommages cérébraux à cause de la pollution aquatique de cette région.

C'est ce que révèle un rapport conjoint de scientifiques canadiens et américains, rendu public hier au cours de conférences de presse simultanées tenues à Toronto et Chicago et retransmises par satellite.

L'étude, qui parle de « crise environnementale », indique que la santé de la population et de la faune est menacée par l'accumulation de substances toxiques dans la chaîne alimentaire des Grands Lacs. Les plus vulnérables, apprend-on, sont les embryons humains, les bébés et les enfants dont les parents ont consommé du poisson ou du gibier contaminés.

Les dommages à la faune ont déjà été évalués en partie, et le rapport relève que des dizaines d'études ont constaté « un nombre sensiblement plus élevé de malformations congénitales, tumeurs, anomalies d'embryons, foies hypertrophiés et perte de poids ».

Sonnette d'alarme

Les auteurs du rapport, produit par l'Institut pour la recherche sur les politiques publiques d'Ottawa et le Conservation Foundation de Washington, estiment qu'il est urgent de commencer à renverser des décennies de dommages causés à l'environnement de cet écosystème. Sinon, préviennent-ils, c'est un avenir peu réjouissant qui attend les humains et les animaux de cette région.

« Je ne crains pas que vous et moi nous tombions raide morts demain; je suis inquiet pour la génération suivante. Et cela pourrait être pire après la prochaine génération », a déclaré Tony Hodge, de l'Institut d'Ottawa.

M. Hodge et Al Davidson, également membre du même institut, une organisation indépendante à but non lucratif, ne croient pas que l'argent devrait être un obstacle. « Nous estimons qu'il en coûtera, au mieux, des dizaines de milliards de dollars simplement pour restaurer les zones les plus gravement polluées à un niveau acceptable de salubrité », ont-ils prévenu. « Ce qu'il en coûtera, en tout, pour nettoyer toute la région, nous l'ignorons. Et nous ignorons comment on pourra financer l'opération. »

Mais si on ne le fait pas, la catastrophe nous attend, disent-ils. Et en réalité, ces coûts paraissent minimes, par rapport à la valeur des vies humaines qui sont en jeu.

La veille, le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il consacrerait \$125 millions au cours des cinq prochaines années pour dépolluer les Grands Lacs.

Le rapport des scientifiques, qui a été rédigé avant cette annonce, considère que ni le Canada ni les États-Unis n'en font assez.

« Il est malheureusement clair que seuls les problèmes les plus

simples ont été réglés et les remèdes les moins coûteux appliqués, comme la restriction du déversement des égouts et des produits chimiques toxiques directement dans les Grands Lacs », concluent les auteurs du rapport bi-national, pour qui le plus difficile reste à venir.

Interviewé hier à l'extérieur des Communes, le ministre de la

Santé du Canada Perrin Beatty a soutenu qu'il n'existait nulle preuve que la pollution des Grands Lacs affectait la santé humaine, et qu'il fallait procéder à des recherches plus poussées dans ce domaine.

M. Beatty a cependant admis que les Grands Lacs étaient devenus un véritable « cocktail chimique ».

La publication de ce rapport ne pouvait pas mieux tomber pour la Commission conjointe internationale, l'organisme de surveillance canado-américain des Grands Lacs, qui entamait le jour même, à Hamilton, sa réunion biennale.

Les révélations, alarmantes, ont semblé souligner l'importan-

ce de cet organisme qui ne joue pas souvent la vedette et qui a été mis sur pied il y a 80 ans pour conseiller les gouvernements canadien et américain au sujet de la plus grande étendue d'eau douce au monde.

La commission, qui compte trois Canadiens et trois Américains, a paru d'accord avec la conclusion du rapport qui invite Ot-

tawa et Washington à faire de la dépollution des Grands Lacs une priorité.

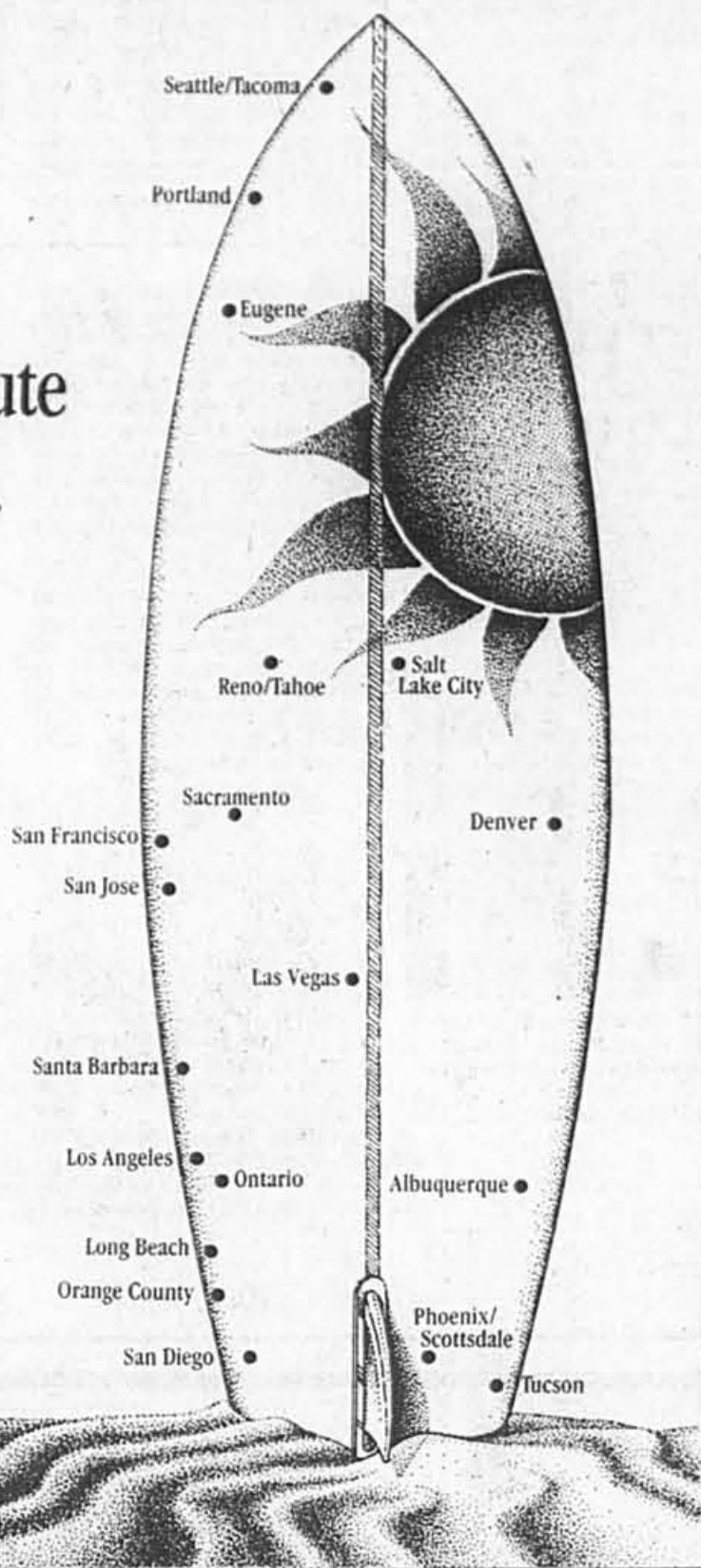
Un rapport d'un de ses propres comités stipule que les gouvernements devraient cesser d'attendre des preuves que les produits chimiques contenus dans les lacs nuisent à la santé humaine, et presse les gouvernements d'agir pour éviter d'autres dommages.

American vous offre la Californie et toute une vague de villes sur la Côte ouest.

American Airlines vous offre cinq vols sans escale chaque jour à destination de Chicago. Une plaque tournante d'où nous desservons la Californie et l'Ouest américain comme nulle autre ligne aérienne.

De Chicago, nous effectuons un total de 69 vols par jour vers 19 villes de l'Ouest américain. Trente et un vols quotidiennement vers 9 villes de la Californie seulement. Que ce soit la Côte ouest pour le plaisir ou par affaires, envollez-vous avec American Airlines et obtenez du spécial dans l'air.

Pour en savoir davantage et pour effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou avec American Airlines au (514) 397-9635.



American Airlines
du spécial dans l'air

Les horaires peuvent changer sans préavis.

Voici le moyen le plus économique vos lettres plus rapides



Il n'est pas utile de faire appel à un service de messageries lorsque vos lettres doivent se rendre rapidement. Expédiez-les plutôt par « Lettre spéciale ».

La « Lettre spéciale » est un nouveau service qui garantit la livraison le prochain jour ouvrable dans la même localité et dans les deux jours ouvrables entre la plupart des centres importants

du Canada, et ce, au tiers du coût des messageries.

Procurez-vous les enveloppes préaffranchies « Lettre spéciale » à tout comptoir postal. Les enveloppes rouges pour le courrier local et les bleues pour toute autre destination au pays.

Achetez-les séparément à compter de 1,95 \$, ou, mieux encore, économisez 15% en optant pour un jeu de 6 enveloppes. Déposez-les

ensuite dans toute boîte aux lettres.

Elles vont se rendre rapidement, nous vous le garantissons. Pour plus de renseignements consultez l'enveloppe.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Notre engagement : vous donner un meilleur service.

Le « virus » Datacrime: branle-bas de combat à Polytechnique

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les institutions publiques et privées qui utilisent abondamment les ordinateurs de type IBM et IBM compatibles étaient sur un pied de guerre, hier. Leurs départements d'informatique élaboraient diverses stratégies pour essayer de se prémunir contre le virus électronique hollandais Datacrime qui menace de contaminer les banques de données d'Amérique du Nord.

Les membres de la direction du grand centre de calcul de l'École polytechnique, par exemple, étaient réunis pour déterminer les meilleures manières de protéger les données de leurs centres de recherche et des bureaux de l'École.

Le virus Datacrime, détecté en Europe, on le sait, est un programme conçu par des malfaiteurs qui a pour but de détruire toutes les données des mémoires et tous les programmes d'un ordinateur.

Il s'agit d'un petit programme qui s'infiltre dans les ordinateurs et qui agit comme un véritable virus. Ces virus peuvent rester passifs jusqu'à ce qu'un code les fasse réagir. Dans le cas de Datacrime le code devait déclencher une « épidémie » le 12 octobre, soit ce soir à minuit heure d'Europe. Les intentions des auteurs de ces manipulations ne sont pas encore connues.

Le chef de section à l'enseignement et à la recherche du Centre de calcul de l'École polytechnique, M. André Gravel, a dit croire, hier, que le danger est réel. Si des mesures de sécurité ne sont pas prises, a-t-il dit, les utilisateurs d'ordinateurs risquent de perdre toutes leurs données. Les virus, a-t-il expliqué, agissent sur les systèmes Dos, soit sur la configuration de base d'un ordinateur, sur les logiciels eux-mêmes et sur l'exploitation des systèmes.

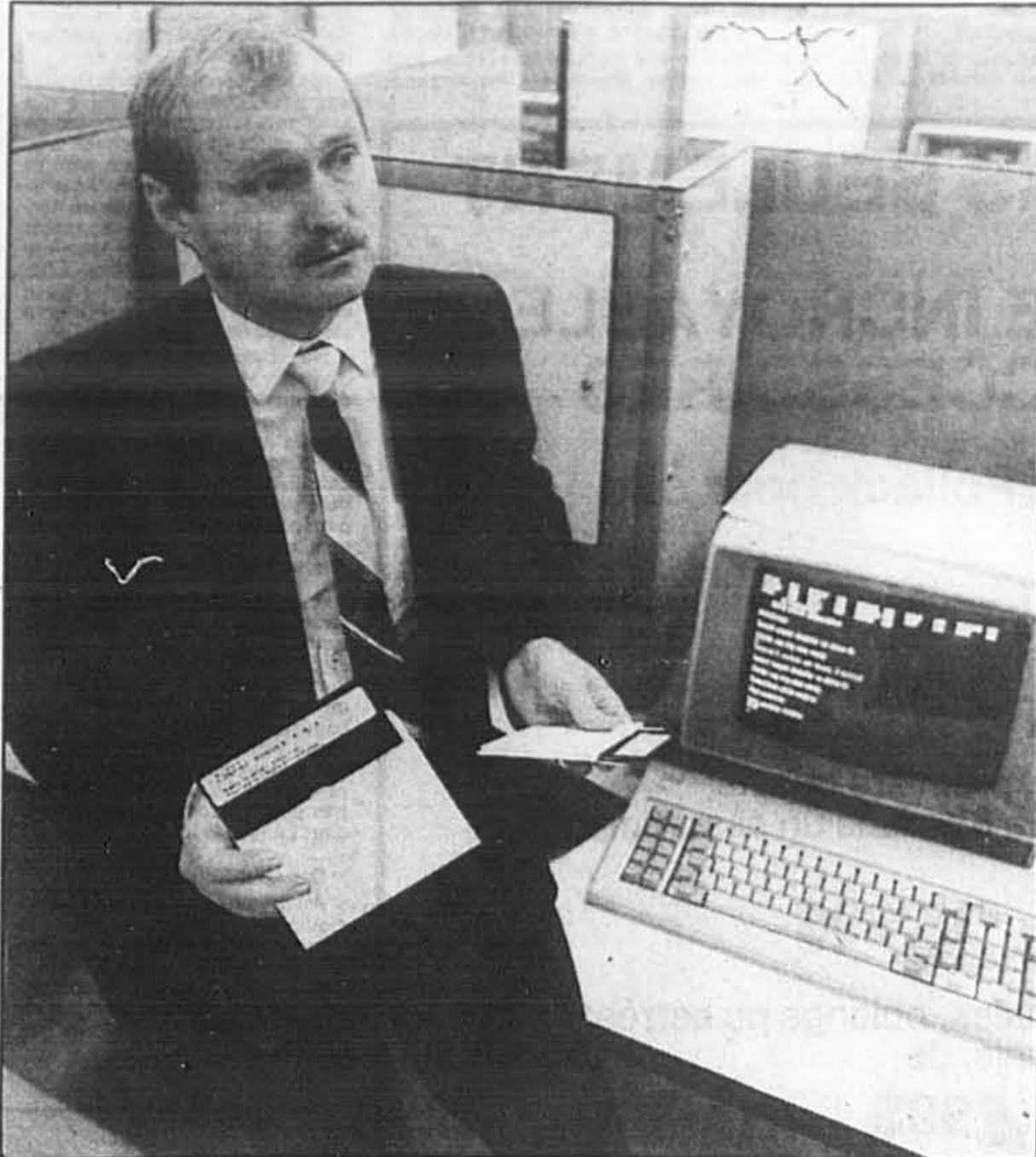
M. Gravel et son collègue Georges April, professeur au département de génie informatique, ont signalé que les virus d'aujourd'hui sont plus « violents » qu'auparavant. Car ils ont le pouvoir de provoquer la disparition complète des banques de données et des logiciels eux-mêmes.

Les virus sont de petits programmes ajoutés qui, grosso modo, se glissent dans les disques durs et qui peuvent tout nettoyer. Ils se propagent par le moyen de logiciels empruntés, déjà contaminés, et que des tiers ont manipulés. Ces logiciels peuvent être copiés par les réseaux d'ordinateurs. Les contacts réseaux constituent le principal canal de propagation.

Les ingénieurs ont donc conseillé aux citoyens de se prémunir en utilisant des systèmes d'appoint, soit en consignait leurs données sur des disquettes ou sur des bandes magnétiques de réserve. Ils ont aussi conseillé à chacun de n'utiliser que des programmes « propres », c'est-à-dire qui n'ont pas été copiés.

Hier, les informaticiens de Polytechnique expliquaient que toutes les données informatiques de leur institution sont mises en réserve (back-up) hebdomadairement. Ils ont également dit pouvoir détecter des interventions extérieures par le moyen de disquettes programmées à cette fin.

Les programmes d'ordinateurs sont mis à la disposition de chacun des 5000 étudiants de l'École polytechnique. Les étudiants, qui sont nombreux à posséder des ordinateurs personnels, étaient eux aussi en état d'alerte. Ils ont du reste organisé une séance d'étude qui se déroulera demain sur ce sujet de la contamination par les virus. Les ordinateurs de Polytechnique, signalons-le, n'ont jamais été contaminés par des interventions étrangères.



Le directeur de la section enseignement et recherche du Centre de calcul de l'École polytechnique, M. André Gravel, explique comment son institution s'organise pour ne pas être victime de « l'épidémie informatique » qui menace de se propager en Amérique du Nord.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Une opération lui aurait sauvé la vie

d'après CP
TORONTO

Le ministre de la Santé de l'Ontario, Elinor Caplan, a promis hier d'ouvrir une enquête au sujet d'une femme qui a succombé alors que son médecin s'efforçait en vain d'obtenir qu'elle se fasse opérer d'urgence, mais a souligné en même temps que l'incident demeurerait pour le moment obscur.

« Jusqu'à ce que nous possédions toutes les informations et que nous sachions exactement ce qui s'est passé, nous ne pourrions décider de la meilleure façon d'agir pour nous assurer que de tels tragédies ne se reproduisent jamais », a déclaré Mme Caplan aux journalistes à sa sortie de la législature.

Le docteur Derek Nesdoly, médecin d'une femme de 44 ans qui avait absorbé de l'acide, a déclaré qu'il avait été éconduit par 14 hôpitaux situés dans cinq villes différentes, mardi, lorsqu'il avait voulu faire admettre la malade d'urgence. Selon lui, une intervention immédiate lui aurait probablement sauvé la vie.

Toutefois, Peter Wood, porte-parole de l'Association des Hôpitaux ontariens, a soutenu que ce cas particulier aurait requis une opération majeure et qu'il était très difficile de trouver l'endroit approprié aussi vite.

De plus, a ajouté M. Wood, il est possible que la substance corrosive absorbée par la victime ait causé des dommages internes qui se seraient révélés letaux de toutes façons.

« Elle n'était pas en très bon état pour commencer, a-t-il souligné, et la question est de savoir ce qui aurait pu être fait pour elle dans n'importe quelle circonstance. »

A la législature, hier, des membres de l'opposition ont fait remarquer que les cas de ce genre devenaient de plus en plus communs.

« Nous parlons de gens qui sont très gravement malades, qui ne sont pas traités assez rapidement et qui meurent pour ne pas avoir reçu les soins appropriés », a déclaré le leader du NPD Bob Rae.

M. Rae et le chef conservateur Andy Brandt ont cité plusieurs exemples de malades qui étaient morts pour ne pas avoir pu se faire traiter à temps.

Un « virus » parmi tant d'autres, disent les Américains

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les autorités informatiques des États-Unis se sont préparées dans le calme et avec une pointe de scepticisme, par contraste avec l'anxiété qui règne en Europe, à faire face au vendredi 13 octobre 1989, jour fatidique du déclenchement présumé de l'attaque du virus informatique Datacrime contre 23 millions de micro-ordinateurs dans le monde.

« Ce n'est pas une menace majeure (...), c'est un virus parmi d'autres et si toutes les précautions sont prises, il n'y a pas de danger particulier », a déclaré à l'AFP, M. Peter Thonis, un porte-parole d'IBM, firme dont les appareils sont le plus menacés.

« Rien ne prouve que Datacrime soit plus répandu ou plus dangereux que n'importe quel virus », estime Dennis Steinauer directeur des programmes de sécurité à l'Agence gouvernementale National Institute of Standards and Technology (NIST).

Les autorités informatiques américaines, la NIST, la National Computer Security Center (NSC) et le Software Engineering Institute (SEI) conseillent aux usagers de prendre des précautions, mais elles ne redoutent pas une propagation importante du programme tueur. Douze cas d'infection d'ordinateurs, par le virus venu d'Eu-

rope, ont été recensés ces derniers temps aux États-Unis, selon le NIST.

« Les éruptions de virus sont relativement rares en informatique, mais elles ont tendance à devenir plus nombreuses », indique Dennis Steinauer.

« Il y a plusieurs virus qui circulent, ils deviennent très nombreux et c'est un motif de préoccupation pour le secteur informatique, mais cela ne doit provoquer aucune panique, nous avons des moyens de lutte », a estimé M. Thonis.

« IBM dispose d'un programme de détection des virus (virus screening program) et une fois qu'un virus est repéré il y a de nombreux moyens d'agir », a ajouté le porte-parole de la firme. De nombreuses entreprises commercialisent de tels programmes, a précisé M. Thonis.

Les utilisateurs paraissent partager ce sentiment. Une conférence sur la sécurité en informatique, qui s'est ouverte mardi à Baltimore n'a pas porté le virus Datacrime à l'ordre du jour. Les 2000 personnes qui assistent à ces cours techniques destinés à enseigner à lutter contre les virus, ne semblaient pas hantées par l'approche du vendredi 13. « Un jour comme un autre, un virus comme un autre », commentait un responsable joint par l'AFP au téléphone.

Le virus informatique n'est pas une nou-

veauté aux États-Unis et le précédent le plus mémorable date de novembre 1988: un jeune étudiant américain de 24 ans, Robert Tappan Morris, avait introduit un virus dans un réseau informatique paralysant quelque 6000 ordinateurs aux États-Unis, dont ceux de bases militaires et de plusieurs universités. Les dommages ont été évalués à plus de \$5 millions. M. Morris fait actuellement l'objet d'une poursuite en justice et il risque cinq ans de prison et une amende de \$250 000 s'il est finalement reconnu coupable.

Pays-Bas

C'est le branle-bas de combat chez les multinationales aux Pays-Bas.

Les groupes les plus connus, dont Philips (électronique), Royal Dutch Shell (pétrole), IBM (informatique) ou Akzo (chimie), ont pris des mesures radicales pour tenter de protéger leurs réseaux micro-informatiques, qui fonctionnent selon le système d'exploitation MS-Dos (logiciel chargé du fonctionnement de l'ordinateur) visé par les virus « Datacrime » et « Jérusalem ».

Royal Dutch Shell prend « très au sérieux » la menace représentée par les virus, qui doivent entrer en action aujourd'hui et demain, détruisant les programmes et effaçant le contenu des mémoires internes et annexes des micro-ordinateurs contami-

nés, a déclaré, hier, un porte-parole du groupe, M. Peter Stroink, au siège néerlandais de la firme à Rotterdam.

Le système d'exploitation MS-Dos est utilisé par IBM et tous les micro-ordinateurs compatibles avec IBM, soit les deux tiers environ du parc micro-informatique mondial avec 25 millions de micro-ordinateurs, selon des sources concordantes.

Grande confiance

Chez le géant de l'électronique Philips, on manifeste une grande confiance dans le comportement des utilisateurs des micro-ordinateurs au sein de la firme. « Philips part du principe que ses employés respectent une consigne interdisant l'utilisation de logiciels illégaux sur les micro-ordinateurs de son réseau interne », a indiqué un porte-parole du groupe à Eindhoven, M. Cor Vreven.

Les copies illégales de programmes sont en effet un des moyens privilégiés par lesquels les virus se propagent. Ces virus sont des « micro-programmes » mis au point par des inconnus, qui les glissent dans des programmes existants où ils restent passifs jusqu'à ce qu'un code, une date par exemple, les fasse entrer en action. En attendant, ils se transmettent d'un ordinateur à l'autre et d'un programme à l'autre par simple « contact ».

onomique pour expédier dement. C'est garanti.

SPECIAL LETTRE
LETTER SPÉCIALE

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes

GUARANTEED
SERVICESERVICE
GARANTI

PAID

PAYÉ

TO/À

COSSETTE

47 HIGH STREET,

TORONTO, ONTARIO.

M4W 1J24

Une Haïtienne entre l'angoisse de perdre sa fille et celle d'être expulsée

LILY TASSO

■ Gertrude Nazaire, une Haïtienne qui a demandé l'asile politique ici durant l'été 1986, appréhende

l'interview prévue pour le 6 novembre avec les autorités de l'immigration.

Depuis la levée du moratoire jeudi dernier sur l'expulsion des

Haïtiens entrés illégalement au pays, elle est certaine qu'une ordonnance d'exclusion l'attend. Car elle a épuisé les recours judiciaires. Seules des considérations

humanitaires pourraient encore amener les autorités à lui accorder enfin la résidence permanente.

« Je me cherche un pays depuis sept ans », confie cette mère qui avait fuit le régime Duvalier en 1982, après que les tontons macoutes eurent arrêté son père et son frère et saisi tous leurs biens. Le premier, un propriétaire terrien, était mort en prison; quant au second, une balle de macoute avait mis fin à ses jours. Elle-même s'était réfugiée en France en 1982, avec sa fille Minerva alors âgée de six ans.

Ne voyant aucune possibilité d'avenir, Mme Nazaire avait décidé, quatre ans plus tard, de venir tenter sa chance au Canada où l'un de ses frères s'était établi, se résignant à confier sa fille à un cousin, à Paris. Maltraitée chez ce parent, la petite avait été placée dans un centre d'accueil par le service social d'une banlieue parisienne.

À Montréal, Gertrude Nazaire prend des cours de couture, se trouve un emploi au salaire minimum et se meuble un appartement. Elle a pu compter également sur le soutien de son église baptiste et celui des amis qu'elle s'était faits. Mais n'ayant pas de statut légal, elle n'a jamais pu faire venir sa Minerva dont les lettres déchirantes la maintiennent dans l'angoisse la plus totale.

Des coups durs

Au drame de la séparation s'est ajouté pour cette mère celui de la perte de sa fille. Car il semble qu'on veuille la donner en adoption. « Je ne peux pas la faire venir, tant que mon cas n'est pas réglé ici », désespère Gertrude Nazaire.



Mme Gertrude Nazaire

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Un coup très dur lui avait été porté par une lettre du Comité consultatif du statut de réfugié, datée du 2 avril 1987: « Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a décidé que vous n'êtes pas une réfugiée au sens de la Convention, comme le définit le paragraphe 2 (1) de la loi », y lit-on.

Quant aux menaces qu'elle aurait reçues d'un membre du régime Duvalier et de quatre tontons macoutes après qu'ils eurent confisqué les terres de son père, la lettre en question les considère comme un problème strictement personnel. Le chef intérimaire de l'examen des revendications, qui signe la lettre, écrit: « Comme la

nouvelle situation politique en Haïti a mis fin à l'influence des tontons macoutes, les circonstances que vous invoquez pour justifier votre crainte de persécution ont cessé d'exister ».

On sait que les massacres perpétrés par la suite en Haïti ont amené le gouvernement du Canada à décréter à deux reprises des moratoires sur l'expulsion des Haïtiens.

En désespoir de cause, Mme Nazaire adressait avant-hier une lettre pathétique à Monique Vézi-na, ministre déléguée à l'Immigration, de qui elle espère un geste humanitaire.

3 JOURS SEULEMENT

VENTE INCROYABLE D'ACCESSOIRES

chez Pollack pour elle

— Grand choix de bottes, marques réputées, chic ou sport, à

69⁹⁹\$ et 99⁹⁹\$

— Gants de cuir, première qualité, pointures 6½ à 8½ dans un assortiment de couleurs, à

19⁹⁹\$ et 26⁹⁹\$

— Foulards et châles, oblongs ou carrés, imprimés ou unis, de

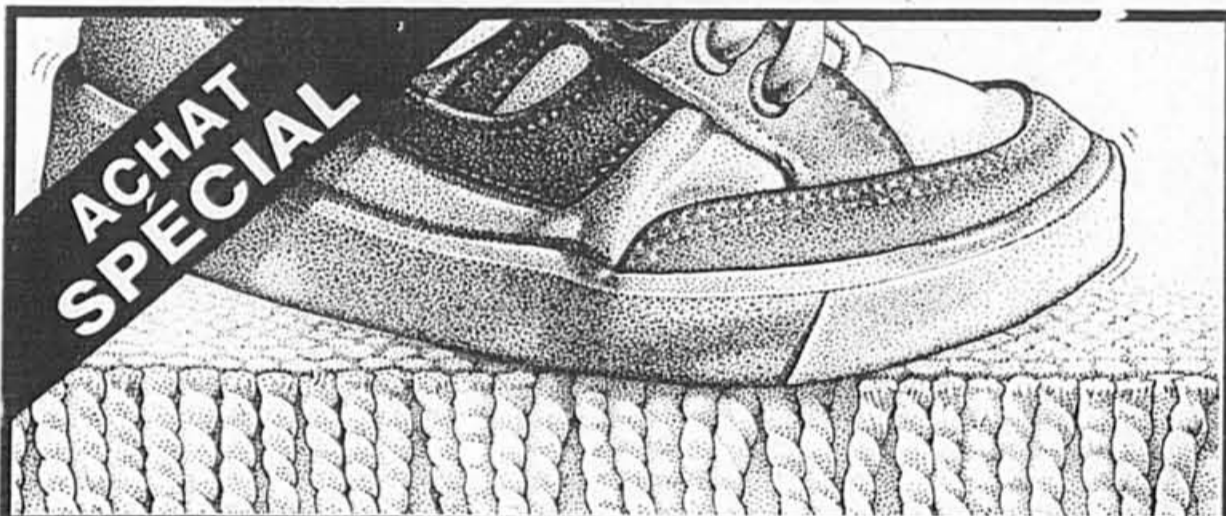
8⁹⁹\$ à 14⁹⁹\$

Pollack pour elle

Galerias d'Anjou — Carrefour Laval — Place Vertu

Douglas & Desjardins

Nous avons trouvé le moyen d'améliorer le tapis RÉSISTACHE* de Du Pont.



Comment peut-on améliorer un tapis aussi remarquable que le RÉSISTACHE* certifié par Du Pont? D'une seule manière — en fixant des prix de vente spéciaux. Venez au plus vite pour trouver les couleurs et les styles que vous cherchez. Qualité et performance garanties.

ÉDITION SPÉCIALE 54 onces PREMIÈRE QUALITÉ

\$23⁹⁹ v.car.

Ce tapis Résistache* certifié par Du Pont est fabriqué avec du nylon de toute première qualité. Pour vous, cela signifie qu'il conservera la beauté et l'éclat du neuf très, très longtemps. Garantie de 10 ans

VALEUR 43,99\$ v. car.

VOUS ÉPARGNEZ 20\$ v. car.

NOUS GARANTISSONS NOTRE INSTALLATION POUR LA VIE DU TAPIS

Douglas & Desjardins

3856, CÔTE-VERTU
VILLE SAINT-LAURENT

1875, PANAMA
BROSSARD (coin boul. Taschereau)

336-1234

Grâce à

gagnez UNE MAISON d'une valeur de 150 000 \$

Cette luxueuse maison, «Le sommet Mont-Rollands», possède 5 pièces et demie avec une fenestration abondante et est construite sur un terrain boisé de plus de 53 000 pi² à Mont-Rolland.

60% DES TERRAINS DE LA PHASE 1 VENDUS

MAISON CONSTRUITE PAR MICHEL BOISVERT CONSTRUCTIONS

VENEZ VISITER CETTE MAISON EN PLEINE NATURE

POUR VOUS Y RENDRE

VOUS INVITE!

Vous serez toujours à quelques minutes des plus importants centres de ski, centres d'achats, restaurants réputés et glissades d'eau, de quoi satisfaire toute la famille en toutes saisons.

À 45 minutes de Montréal, situé dans un boisé naturel, sur lequel passe des sentiers de ski de fond, et sentiers pédestres, la montagne possédant les sommets les plus élevés de la région vous offre des terrains avec un panorama exceptionnel.

Des règlements stricts concernant le type d'habitation pouvant y être érigé ainsi que l'interdiction de faire usage de produits chimiques pouvant détruire la nature est, croyons-nous, un gage d'une qualité de vie exceptionnelle en montagne.

AMENEZ VOS AMIS!

Rien de plus simple!

- Remplissez le coupon de participation et retournez-le à l'adresse indiquée. Les coupons sont publiés les samedis, dimanches et jeudis jusqu'au 22 octobre 1989.
- À tous les jours, du lundi au vendredi, jusqu'au 24 octobre 1989, Louis-Paul Allard à 7 h 34 et Jacques Proulx à 15 h 38 procéderont au tirage d'admissibilité. La personne dont le coupon de participation aura été tiré au sort aura 30 minutes pour téléphoner à CKAC et confirmer son admissibilité. Le vendredi 27 octobre entre 8 h et 8 h 30, on procédera au tirage final du prix, parmi les personnes admissibles.
- Le texte des règlements est disponible à CKAC 73, le sommet Mont-Rolland et La Presse.

Ne manquez pas le tirage à 7 h 34 à l'émission «Bonjour Champions» de Louis-Paul Allard

Ne manquez pas le tirage à 15 h 38 à l'émission «Montréal en premières» de Jacques Proulx

Concours «Le sommet Mont-Rollands» CKAC 73 C.P. 730 Succursale A Montréal, Qc H3C 4A3

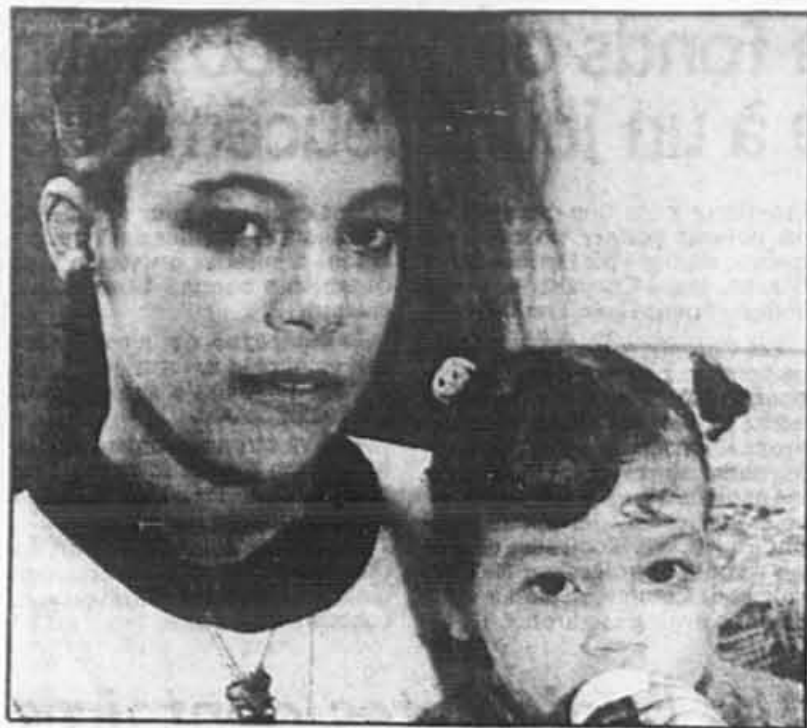
La Presse CKAC 73 LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

Nom _____ Age _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. rés. _____ Bur. _____



Donna Gribben et sa fille se sont frottées au règlement municipal d'Ottawa. TÉLÉPHOTO PC

Interdit de donner le biberon à son bébé dans les autobus d'Ottawa!

d'après Canadian Press
OTTAWA

n'est que sur l'insistance des autres passagers qu'il consentit enfin à poursuivre son chemin.

Transpo a reçu plusieurs appels cette semaine au sujet de cet incident, et, selon Mme Sawka, les opinions à ce sujet semblent très partagées.

OC Transpo, a-t-elle fait savoir, a décidé de confier au public le soin de se prononcer sur la rigueur avec laquelle le décret en question devra être appliqué à l'avenir.

Le service de transport en commun de la région d'Ottawa a donné raison à un chauffeur d'autobus qui avait fait descendre une femme de son véhicule parce que celle-ci avait refusé de cesser de nourrir son bébé au biberon.

Oxana Sawka, porte-parole d'OC Transpo, a rappelé hier qu'un décret municipal interdit tout aliment ou boisson à bord des autobus, « y compris tout ce qui peut se trouver dans un biberon, du Pablum jusqu'au jus de fruit ».

Mme Sawka a précisé que le décret ne permet aucune discrétion, si bien que le chauffeur — qui n'a pas été identifié — ne faisait que l'appliquer lorsqu'il ordonna à la passagère, Donna Gribben, âgée de 21 ans, de descendre du véhicule, vendredi dernier, après qu'elle eut refusé de retirer le biberon de la bouche de sa petite fille.

La jeune femme ayant insisté pour demeurer à bord, le chauffeur arrêta son autobus, et ce

Un ex-directeur d'hôpital acquitté faute de preuve

LISA BINSSE

Constant Bavota, ex-directeur général de l'hôpital Santa-Cabrini, de Montréal, a été acquitté hier, faute de preuves, des accusations de corruption, de fraude envers le gouvernement et d'abus de confiance qui pesaient contre lui.

M. Bavota, âgé de 59 ans, était soupçonné d'avoir accepté un pot-de-vin de la firme qui tentait d'obtenir le contrat pour informatiser les services médicaux de l'hôpital en 1984, sous la forme d'équipement informatique d'une valeur d'environ \$10000. M. Bavota a nié avoir reçu ce pot-de-vin.

« Ceci ne veut pas dire qu'un crime n'a pas été commis, a tenu à préciser hier le juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour du Québec, mais que la preuve de la Couronne (représentée par M^e Michel Saint-Cyr) était insuffisante. »

Le juge Dansereau, après avoir analysé la preuve soumise au procès à la fin de mai, a relevé les contradictions importantes dans les témoignages des témoins principaux de la Couronne, notamment M. Marcel Huard, président de la firme Ideonic, et son associé, M. Gilles Bécotte.

M. Bavota, qui a été directeur général de Santa-Cabrini de 1981 à 1987, était aussi consultant en relations de travail. Il avait une compagnie personnelle et avait besoin d'un ordinateur. A son procès il avait déclaré avoir acheté un ordinateur et une imprimante usagée de M. Huard, le tout pour une somme de \$4200. Il avait affirmé n'avoir reçu rien d'autre de la firme. Aucune facture n'a été retrouvée pour cette transaction.

De son côté, M. Huard avait affirmé au procès avoir donné un micro-ordinateur, d'une valeur d'environ \$10000, à M. Bavota. Sa firme, avait-il expliqué, avait un grand besoin de contrats et, pour en obtenir, il avait décidé de « récompenser » M. Bavota avant même d'obtenir de l'hôpital un contrat évalué à environ \$750000.

La firme Ideonic fabriquait des logiciels spécifiquement pour le secteur de la santé et des services sociaux. La firme, achetée plus tard par le Groupe Lachet, n'a pas obtenu le contrat convoité.

M^e Jean-Claude Hébert, l'avocat de M. Bavota, avait demandé dans sa plaidoirie que son client soit acquitté en raison des incertitudes provenant des contradictions majeures relevées dans les témoignages de MM Huard et Bécotte.

Pour un rangement maximum & économique dans l'arrière-cour... **199⁹⁹** ch. **Remise de jardin de 4 x 7' de 26 pi. ca.***
Porte, cadre, panneaux de toit & de côté galvanisés à 100%. Équerres verticales & vis 33% plus larges pour un max. de forçat fini blanc antrouille. No 130245. Notre prix 249.99

THE YARDAVER
ARROW

ECONOMISEZ 50^s

3 ANS DE GARANTIE LIMITÉE!

PASCAL

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7275 est, rue Sherbrooke — 353-1150
- Boulevard Pie IX — 4250 est, rue Jean-Talon — 722-4881
- Galerie Normandie — 2670 boul. de Salaberry — 334-6111
- Les Jardins Dorvil — 400 av. Dorvil — 631-4297
- Fairview - Pointe-Claire — 695-6055
- Greenfield Park — 473 boul. Taschereau — 672-1771

MAGASINS

- Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour — 687-1220
- Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman — 364-4442
- La Place Vertu — 3305 Côte Vertu — 745-4220
- 6825 Côte des Neiges — 735-2534
- 301 ouest, rue St-Antoine — 878-5574
- 5742 av. du Parc — 4833 ouest, rue Sherbrooke — 301 ouest, rue St-Antoine — 4050 Wellington, Verdun — 878-5600
- 3178 5605, Verdun — 878-5611

Ces prix sont en vigueur jusqu'à jeudi 19 oct. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

* Pas en montre mais disponible par commande spéciale (durée de 3 jours) aux magasins suivants: 5742 av. du Parc — 4833 ouest, rue Sherbrooke — 301 ouest, rue St-Antoine — 4050 Wellington, Verdun — 878-5600

Quand on peut avoir de l'intérêt composé, on met le pied dessus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1989

Jusqu'à la fin de l'année, certaines dispositions de la loi de l'impôt vous permettront de profiter d'avantages fiscaux. En effet, si avant janvier, vous achetez un certificat de placement à intérêt composé de la Banque Royale, vous pourrez bénéficier, pour la dernière fois, de l'imposition différée sur les intérêts que vous aurez accumulés pendant 2 ou 3 ans.

La merveille de l'intérêt composé

Les certificats de placement à intérêt composé de la Banque Royale vous sont offerts pour des termes de 2 et 3 ans. En plaçant maintenant une somme d'argent (\$1000 minimum) pour une période fixée à l'avance, la Banque Royale vous garantit le taux d'intérêt sur le capital et sur l'intérêt accumulé pendant le terme choisi.

Vous pouvez aussi décider d'être imposé dans 2 ou 3 ans ou dès la première année selon vos prévisions de revenus.

De toute façon, c'est très avantageux... vous pouvez acheter les certificats de placement dans toute succursale de la Banque Royale ou chez RBC Dominion Securities. Pour plus de renseignements... 1-800-363-3967.



Une occasion qui ne se représentera plus.



BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Un grand muscle du dos vient au secours des coeurs défaillants

Une technique mise au point par des Français permet d'enrouler une partie du grand dorsal droit autour du coeur pour l'aider à battre

CAROLE THIBAudeau

Lorsqu'il n'y a plus rien à faire pour convaincre un coeur usé ou abîmé de faire son travail, une opération de chirurgie plastique peut offrir une alternative valable à la transplantation cardiaque.

Cette intervention a été conçue par le docteur Alain Carpentier, sommité internationale en cardiologie, qui l'a jusqu'ici pratiquée sur 21 patients à l'hôpital Broussais de Paris.

«J'ai pratiqué ma première cardiomyoplastie il y a quatre ans sur une mère de deux enfants», relate le chercheur de passage à Montréal à l'occasion du XV^e le congrès de cardiologie de langue française. «La patiente est toujours en forme. La cardiomyoplastie augmente de 15 à 20 p. cent la performance cardiaque.»

Les médecins québécois suivent avec intérêt l'évolution de cette technique, mais aucune équipe n'a encore décidé de la pratiquer ici.

La cardiomyoplastie consiste à utiliser un muscle du patient pour apporter du renfort au muscle cardiaque. Le docteur Carpentier cite avec reconnaissance les noms de ses deux proches collaborateurs dans le développement de cette technique audacieuse, les docteurs Pierre Granjean et Juan Carlos Chachques.

On a commencé par pratiquer la cardiomyoplastie chez les patients qui auraient eu besoin d'une greffe cardiaque, mais que leur état empêchait d'en recevoir une parce qu'ils souffraient en plus d'hypertension ou de diabète. Au début, l'équipe du docteur Carpentier n'opérait que les «cas désespérés». Mais depuis quatre mois, les chirurgiens se sont mis à choisir de bons candidats à la transplantation et à leur suggérer plutôt cette nouvelle opération.

Contrairement à la transplantation, la cardiomyoplastie n'entraîne pas l'introduction d'un tissu étranger. Le patient n'a donc pas besoin de prendre des médicaments anti-rejet pour le reste de ses jours. Les médicaments anti-rejet ne sont

jamais bon pour l'organisme: s'ils permettent de tolérer la présence d'un tissu étranger, ils affaiblissent toutefois le système immunitaire.

Le muscle choisi pour renforcer le muscle cardiaque dégénéré est le grand dorsal droit, celui-là même qui permet d'aller se gratter le dos avec la main droite. Il s'attache d'une part au thorax et de l'autre au haut du bras. L'opération consiste à détacher une extrémité du muscle et à venir enrouler ce muscle autour du coeur.

Comme le muscle dorsal est un muscle strié et volontaire, et que le muscle cardiaque est un muscle lisse et involontaire, il faut «transformer biologiquement» le muscle que l'on implante. Ceci se fait par au moyen d'un entraînement de six semaines.

L'entraînement consiste à stimuler régulièrement et progressivement le muscle de renfort, jusqu'à ce qu'il ait atteint le niveau de performance du muscle cardiaque. Un stimulateur cardiaque conçu à cet effet contrôle l'intensité, la fréquence et le type de stimulation. On commence avec une décharge électrique simple, faible, et une fréquence d'un battement sur trois.

Au bout de six semaines, le muscle se contracte aussi souvent que le coeur lui-même, et sans montrer quelque signe de fatigue que ce soit. Une analyse au microscope démontre que la protéine principale du muscle, la myosine, est identique à celle que l'on trouve dans le muscle cardiaque mais pas dans le muscle dorsal. Le muscle s'est donc littéralement métamorphosé.

La formation du docteur Carpentier le porte à privilégier l'approche de «sculpture du vivant» plutôt que l'approche «implant artificiel». Il était déjà très connu pour avoir inventé la prothèse Carpentier. Celle-ci sert à remplacer une valve cardiaque par un tissu animal traité chimiquement, ce qui l'empêche de déclencher une réaction de rejet dans l'organisme. Il a également mis au point une méthode de reconstruction plastique des valves cardiaques.

Une levée de fonds de \$50 000 pour venir en aide à un jeune leucémique

LILIANNE LACROIX

Pour permettre à toute sa famille de soutenir activement un jeune leucémique qui doit subir bientôt une intervention chirurgicale à Boston, les Chevaliers de Colomb de Rivière-Beauport, dans le Témiscouata, ont lancé une vaste levée de fonds dont l'objectif a été fixé à \$50 000.

Dave Tremblay, 7 ans, doit en effet subir une greffe de sa propre moelle osseuse, une opération qui lui assure 50 p. cent de chances de survie.

«Actuellement, Dave n'a pas la moindre chance, explique sa mère, Pauline Tremblay. Il n'y a donc pas à hésiter. La seule avenue, c'est l'opération à Boston. Nous devrions partir le 20 octobre, si les tests sanguins démontrent bien une stabilisation du nombre de plaquettes.»

Si tout va bien, Dave demeurera à l'hôpital trois semaines, mais des complications surviennent assez souvent dans de tels cas et le séjour peut facilement s'étirer jusqu'à trois mois.

Le coût de l'intervention et de l'hospitalisation doivent être défrayés par la Régie de l'Assurance-maladie. De la même façon, le voyage de Dave et de sa mère, considéré comme un transfert d'hôpital, sera lui aussi payé. Mais n'eût été de la levée, de nombreux frais auraient dû être déboursés par la famille.

«La famille, qui compte un autre garçon de 17 ans et une fille de 14 ans ne pouvait se permettre de telles dépenses. C'est pourquoi les responsables du CLSC Les

Frontières nous ont demandé si on pouvait donner un coup de main», explique M. Jacques-Sarto Bérubé, grand Chevalier et président du Fonds Dave Tremblay.

Les Chevaliers, qui se sont donnés pour thème annuel «Ensemble pour la famille», n'ont donc pas hésité: «L'argent que nous recevrons servira pour aider la famille, entre autres pour assurer le transport, l'hébergement, les coûts des repas, des appels téléphoniques, etc. Toutes les dépenses seront contrôlées par les Chevaliers de Colomb. Si jamais nous devions avoir des surplus, ils se-

raient conservés pour servir à aider d'autres familles dans des positions similaires ou versées à un organisme comme Leucan, par exemple.»

La campagne, qui a commencé le 8 octobre et se terminera le 15, a permis jusqu'à maintenant d'amasser \$6 000.

«Ça va être un moment difficile mais on n'a pas le choix, a expliqué Mme Tremblay. C'est la seule chance de Dave.»

Dans tout cela, Dave, lui, demeure positif: «Ça va être dur, mais je vais passer à travers», se contente-t-il de dire.

Les hygiénistes dentaires accusent les CLSC de négliger la prévention

LIA LEVESQUE
De la Presse Canadienne

Des dizaines de milliers d'enfants dispensés dans les écoles et les garderies par les hygiénistes dentaires parce que certains CLSC manquent de ressources et affectent une partie de l'argent qu'ils reçoivent du ministère de la Santé et des services sociaux pour les soins dentaires à d'autres fins.

A long terme, ce sont 15 années de progrès en santé dentaire réalisées par les jeunes Québécois qui risquent d'être perdues.

C'est le message qu'a livré hier, la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires à l'occasion de la Semaine nationale de l'hygiène dentaire, qui débute lundi prochain.

Selon la présidente de la corporation, Mme Diane Duval, le ministère de la Santé et des Services sociaux réserve \$10 millions à la prévention en santé dentaire. Mais seulement \$5 millions sont réellement affectés à ces soins par les CLSC (Centres locaux de services communautaires).

Vu leurs besoins croissants, certains CLSC préfèrent mettre ailleurs leurs priorités. La prévention se fait donc moins; on demande aux professeurs, aux infirmières d'effectuer une partie du travail normalement accompli par l'hygiéniste.

Des 687 000 enfants des écoles primaires, les hygiénistes considèrent qu'il y en a 160 000 considérés comme «à risques». De ceux-ci, 10 p. cent accaparent à eux seuls 60 p. cent des traitements nécessaires chez le dentiste. Les cas de 56 surfaces cariées à huit ans ne sont pas si rares, selon Mme Duval.

De telles statistiques prouvent, selon elle, l'importance du rôle de dépistage et de prévention joué par les hygiénistes.

A cause des budgets réduits, «on est appelé à travailler seulement avec les enfants à risques. On est obligé de laisser tomber la prévention, l'éducation», qui touche l'autre 75 pour cent des enfants, affirme Mme Louise Archambault, elle-même hygiéniste dentaire en CLSC.

La corporation demande donc au gouvernement de mieux contrôler l'utilisation de l'argent qu'il verse aux CLSC.

Il y avait 199 hygiénistes affectés à la santé communautaire par les CLSC en 1988. En un an, le nombre a chuté à 150, selon Mme Duval.

Pourtant, en 10 ou 15 ans, le Québec avait enregistré de gros progrès: 33 p. cent moins de caries. Ce n'est pas le moment de lâcher, plaide Mme Duval, alors que le Québec remonte la côte, mais se trouve encore nettement derrière l'Ontario et les États-Unis.

CS Davignon: Denis Duhamel témoignera à l'enquête

Presses Canadienne
COWANSVILLE

Renonçant aux procédures judiciaires, le directeur financier de la commission scolaire Davignon, M. Denis Duhamel, a accepté de témoigner à l'enquête publique portant sur la commission scolaire. Son avocat, Me Yvon Robichaud, a retiré la requête en évocation qui devait être entendue, hier à Cowansville.

Les travaux de la commission d'enquête reprendront donc mardi matin, avec l'audition de ce premier témoin. On ignore toutefois si la commission pourra entendre ensuite le deuxième témoin, M. Georges Lizotte, ce dernier ayant également déposé une requête en Cour supérieure. La procédure est suspendue mais non annulée, a précisé son avocat, Me Raphael Schachter. La suite des événements dépendra de la façon dont le procureur de la commission, Me André Laverdière, procédera pour les interrogatoires.

M. Duhamel a pour sa part expliqué que l'Association des cadres de Davignon et l'Association des principaux de Davignon, avec lesquelles il était solidaire, ont changé leur fusil d'épaule. La requête en évocation, qui devait être un geste collectif, est dorénavant laissée au libre arbitre de chacun.

«J'avais accepté de déposer cette requête par solidarité; c'est tombé sur moi parce que j'étais le premier témoin. Mais si ça devient un choix personnel, moi je n'en ai pas besoin», a déclaré le directeur financier.

M. Duhamel a précisé que les membres des deux associations ont revu leur position après avoir reçu plus d'informations sur les implications d'une requête en évocation.

NOUS DÉFIONS TOUTES COMPÉTITIONS: VENEZ DE PARTOUT ET GAGNEZ!

ANNONCE LA VENTE DES ARTICLES DU PAPIER

DERNIERS 7 JOURS

NOTRE VENTE SE TERMINE LE MERCREDI 18 OCT. À 17 h

Obtenez une ristourne de **15%*** SUR RIDEAUX DE DOUCHE

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 15% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **15%*** SUR DESCENTES DE BAIN

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 15% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **10%*** SUR COUVRE-MATELAS

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **20%*** SUR RIDEAUX DE CUISINE

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 20% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **10%*** SUR NOS LAMPES EN MAGASIN

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **10%*** SUR STORES HORIZONTALS

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **10%*** SUR STORES HORIZONTALS

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **20%*** SUR LES DRAPERIES ET RIDEAUX

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 20% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **25%*** SUR VERTICAUX EN TISSU

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 25% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **10%*** SUR LES COUVRE-LITS ET EDRÉDONS

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **15%*** SUR LES ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 15% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez un rabais de **20%*** SUR LES OREILLERS EN PLUME

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 20% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez un rabais de **15%*** SUR LES SERVIETTES

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 15% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **35%*** SUR LES STORES PLISSÉS

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 35% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

Obtenez une ristourne de **15%*** SUR TOUS LES COUVRE-LITS ET COUVRE-MATELAS «CLOUDLINE»

sur présentation de ce coupon
Ristourne de 15% en dessous de nos bas prix en magasin.
EXP. 18/10/89

VERTICAUX STORES HORIZONTALS STORES PLISSÉS

Le plus grand choix, toute en stock, aux plus bas prix!

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1ère QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE LAQUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

*VERTICAUX PVC RIGIDE 75" X 84" pour porte patio	*VERTICAUX PVC RAYES pour porte-patio 75" x 84"	*VERTICAUX TEXTURÉS 2" 75" x 84"	*VERTICAUX EN ALUMINIUM 2 75" x 84"	*VERTICAUX EN TISSU IMPORTÉ 75" x 84"	*VERTICAUX DE LUXE EN ALUMINIUM 3 1/2"
18⁹⁹ l'ens.	49⁹⁹ l'ens.	49⁹⁹ l'ens.	49⁹⁹ l'ens.	79⁹⁹ l'ens.	239⁹⁹ l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS DE PERCALE

Marques renommées assorties

Simple 20⁹⁹ l'ens.	Double 30⁹⁹ l'ens.	Simple 82⁹⁹ l'ens.	Double 112⁹⁹ l'ens.
Reine 40⁹⁹ l'ens.	Roi 50⁹⁹ l'ens.	Reine 132⁹⁹ l'ens.	Roi 172⁹⁹ l'ens.

OREILLERS DE QUALITÉ **2 POUR 11⁹⁹**

STORES HORIZONTALS 1ère QUALITÉ PVC 1"

20x45	3 ⁹⁹	20x64	7 ⁹⁹
24x45	6 ⁹⁹	24x64	8 ⁹⁹
27x45	6 ⁹⁹	27x64	9 ⁹⁹
28x45	8 ⁹⁹	28x64	13 ⁹⁹
30x45	8 ⁹⁹	30x64	12 ⁹⁹
31x45	7 ⁹⁹	33x64	15 ⁹⁹
33x45	10 ⁹⁹	36x64	12 ⁹⁹
36x45	8 ⁹⁹	48x64	16 ⁹⁹
40x45	10 ⁹⁹	54x64	25 ⁹⁹
48x45	12 ⁹⁹	60x64	20 ⁹⁹
54x45	17 ⁹⁹		
60x45	16 ⁹⁹		

STORES HORIZONTALS *100% ALUMINIUM 1"

18x45	.79	18x64	2.99
24x45	5.99	24x64	9.99
27x45	6.99	27x64	11.99
31x45	8.99	31x64	15.99
36x45	11.99	36x64	20.99
40x45	16.99	40x64	23.99
44x45	21.77	44x64	25.77
48x45	21.99	48x64	25.99
60x45	23.99	60x64	34.99

COUVRE DUVETS ASSORTIS

de Texmade, Wamsutta et Heitner

Simple Double Reine

24⁹⁹ 29⁹⁹ 34⁹⁹

STORES PLISSÉS en tissu décoratif 8 couleurs

18 x 45 SPECIAL	7.99	18 x 64 SPECIAL	9.99
20 x 45 SPECIAL	8.47	20 x 64 SPECIAL	10.77
23 x 45 SPECIAL	8.77	23 x 64 SPECIAL	10.99
24 x 45 SPECIAL	8.99	24 x 64 SPECIAL	11.77
26 x 45 SPECIAL	9.99	26 x 64 SPECIAL	11.99
27 x 45 SPECIAL	10.77	27 x 64 SPECIAL	13.99
30 x 45 SPECIAL	10.99	30 x 64 SPECIAL	14.77
31 x 45 SPECIAL	11.99	31 x 64 SPECIAL	16.49
35 x 45 SPECIAL	12.77	35 x 64 SPECIAL	17.77
36 x 45 SPECIAL	12.99	36 x 64 SPECIAL	17.99
38 x 45 SPECIAL	13.77	38 x 64 SPECIAL	20.99
40 x 45 SPECIAL	13.99	40 x 64 SPECIAL	21.99
44 x 45 SPECIAL	15.47	44 x 64 SPECIAL	22.77
48 x 45 SPECIAL	15.99	48 x 64 SPECIAL	22.99
54 x 45 SPECIAL	19.99	54 x 64 SPECIAL	26.99
60 x 45 SPECIAL	20.99	60 x 64 SPECIAL	27.99
64 x 45 SPECIAL	29.99	64 x 64 SPECIAL	39.99
72 x 45 SPECIAL	34.99	72 x 64 SPECIAL	44.99

EDREDONS CONTINENTAL

L'authentique edredon modèle scandinave

100% HOLLOFILL md

Simple **69⁹⁹** FORMAT GEANT

Double **79⁹⁹**

Reine **99⁹⁹**

Roi **134⁹⁹**

STORES DE FENÊTRES

Blanc, 1re qualité

AUX PLUS BAS PRIX À MONTREAL

STORES OPAQUES BLANCS

Grandes	Unis	Francis
28" x 58	8.99	12.99
37" x 70	11.99	16.99
37" x 82	13.99	19.99
43" x 70	14.99	19.99
43" x 82	16.99	23.99
49" x 70	16.99	22.99
49" x 82	18.99	26.99
55" x 70	21.99	26.99
55" x 82	25.99	29.99
64" x 58	23.99	29.99
64" x 70	25.99	32.99
73" x 58	26.99	34.99
73" x 70	27.99	36.99
78" x 70	49.99	54.99
85" x 70	54.99	59.99
85" x 82	54.99	59.99
97" x 70	64.99	69.99
109" x 70	89.99	109.99
121" x 70	119.99	129.99

MICRO-STORES HORIZONTALS 100% ALUMINIUM 1/2"

en stock, couleurs: noir, rose et blanc, gris, bourgogne

18 x 45	31.99	18 x 64	43.99
20 x 45	32.99	20 x 64	46.99
22 x 45	35.99	22 x 64	47.99
24 x 45	38.99	24 x 64	48.99
26 x 45	40.99	26 x 64	50.99
27 x 45	41.99	27 x 64	51.99
28 x 45	42.99	28 x 64	52.99
29 x 45	43.99	29 x 64	53.99
30 x 45	45.99	30 x 64	54.99
31 x 45	48.99	31 x 64	57.99
32 x 45	49.99	32 x 64	58.99
33 x 45	50.99	33 x 64	59.99
34 x 45	50.99	34 x 64	60.99
35 x 45	51.49	35 x 64	61.99
36 x 45	51.99	36 x 64	62.99
38 x 45	53.99	38 x 64	65.99
40 x 45	56.99	40 x 64	69.99
42 x 45	57.99	42 x 64	70.99
44 x 45	60.99	44 x 64	72.99
46 x 45	62.99	46 x 64	74.99
48 x 45	63.99	48 x 64	75.99
51 x 45	70.99	54 x 64	81.99
60 x 45	74.99	60 x 64	84.99
66 x 45	84.99	66 x 64	98.99
78 x 45	87.99	72 x 64	107.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE

3500 est. boul. ST-JOSEPH

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 9 h à 18 h. Jeudi, vendredi 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 17 h.

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

259-3500

CHEQUES ACCEPTÉS

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Son ancienne amie raconte le quadruple meurtre commis par Poulin

LISA BINSSE

■ Sophie Saint-Marseille, âgée de 20 ans, a raconté hier en détail comment Pierre-Paul Poulin, son ancien ami âgé de 41 ans, a tué de sang-froid quatre personnes aux petites heures du matin, le 28 juin 1985, au J.J. Bar de la rue Jean-Talon.

Le procès de Poulin débutait hier devant le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure. Poulin est accusé de meurtre au premier degré d'Yves-André Carpentier, de Jean-Claude Samson, de Manon Larivière et de Jacques Van Meerbeeck.

Mme Saint-Marseille a expliqué hier au jury, composé de sept femmes et de cinq hommes, qu'elle a rencontré l'accusé en oc-

tobre 1984. Elle avait alors 15 ans. Deux jours après leur rencontre, ils vivaient ensemble. Le soir du quadruple meurtre, le couple a fait la tournée des bars pour finalement aboutir au J.J. Bar à la fermeture, soit vers 3h.

A ce moment-là, il y avait quatre personnes dans l'établissement: le gérant, une serveuse et deux clients. En quittant l'endroit, Mme Saint-Marseille a réalisé que Poulin était quelques marches en arrière, avec un regard « figé ».

Poulin lui a dit: « C'est là ou jamais! » Elle a essayé de l'arrêter, mais il a pointé son arme vers son visage. Elle n'a pas tenté de résister et l'a suivi dans l'établissement.

Hier, elle a témoigné avoir vu

Poulin se diriger vers le bureau du gérant, étendre le bras et tirer. La serveuse, derrière lui, a crié. Il s'est retourné et a tiré sur elle et sur les deux clients qui tentaient de se sauver. Poulin a alors pris le temps de recharger son arme, un vieux Magnum-44. Pendant ce temps, le gérant s'était traîné sur le plancher jusqu'à Poulin, le priant de ne pas le tuer.

« Non, non, je ne te tuerai pas », lui aurait répondu Poulin. Mme Saint-Marseille l'a alors vu mettre le pied sur le corps du gérant et lui tirer dans la tête à bout portant. Par la suite, elle a vu Poulin faire la même chose aux autres.

Pendant tout son témoignage, Mme Saint-Marseille, qui est sous protection policière, est restée calme. Elle n'a manifesté de nervosité qu'une seule fois, lorsque l'accusé l'a interrompue pour lui poser une question. Le juge lui a rappelé qu'il avait un avocat pour le représenter, Me Robert Sacchitelle.

Mme Saint-Marseille a aussi raconté au tribunal que Poulin lui avait fait des menaces pendant l'enquête préliminaire. A la fin de son témoignage, il avait lancé en présence du juge et des procureurs, en la pointant du doigt: « Je vais tuer ta fille ». Poulin est le père de cette petite fille.

Dans son exposé, le procureur de la Couronne, Me Jean Lecours, a dit que, quelques heures après la fusillade au J. J. Bar, Poulin est retourné sur les lieux du crime. Devant l'absence de la police, il a demandé à Sophie d'appeler le 911 pour dire qu'il y avait eu une fusillade dans un bar au coin des rues Jean-Talon et Saint-Michel.

Cette conversation téléphonique a été enregistrée. Les membres du jury et le public dans la

salle d'audience ont pu l'entendre hier. Sophie Saint-Marseille, qui a été interrogée par la police pour

la première fois en janvier 1989, a reconnu sa voix. Le procès se poursuit ce matin.

Trois accidents de ferme mortels: le coroner conclut à l'imprudence

GUY PINARD

■ L'imprudence et l'imprévoyance, beaucoup plus que la négligence criminelle, ont été la cause de trois accidents mortels survenus à l'été de 1988 et impliquant des enfants et de la machinerie agricole. C'est du moins ce qui se dégage du rapport d'enquête du coroner Pierre Trahan, rapport dans lequel le coroner n'a pas senti le besoin de faire des recommandations au sens de la loi.

Cette enquête avait été commandée le 19 septembre 1988 par le docteur Jean Grenier, à la suite des morts accidentelles de Raymond Lamarche, Dominic Julien et Francis Guinois. Dominic et Francis avait moins de quatre ans, et Lamarche, un homme à la retraite qui achevait sa 63^e année, fut la victime d'un accident impliquant un enfant de deux ans et demi.

Deux constantes se dégagent des trois accidents étudiés par le coroner. Dans les trois cas, les bambins ont échappé à la surveillance des parents, et dans les trois cas, les accidents n'auraient pas eu lieu si les adultes avaient posé les gestes que commandaient la prudence, d'autant plus que dans deux cas, la vétusté des machines a été mise en cause.

Les trois événements

Rappelons succinctement les trois événements. Dominic Julien, âgé de trois ans et trois mois, est décédé le 8 juin 1988 au centre hospitalier Sainte-Marie, à Trois-Rivières, après avoir été écrasé sous une roue du vieux tracteur de 27 ans de son grand-père, Maurice Julien. Lâché momentanément sans surveillance, le petit Dominic réussit à monter à bord du tracteur et à le mettre en marche, ce qui fut rendu possible par une défectuosité de l'embrayage. Le tracteur se dirigea alors vers une remise, enfonça un de ses murs pour enfin s'immobiliser à l'intérieur. Le choc projeta l'enfant au sol, où il fut écrasé sous la roue arrière gauche du tracteur.

Raymond Lamarche, un cultivateur retraité, est décédé le 21 juin 1988 sur la ferme de Christian et Marc Amireault, à L'Épiphanie, des suites des blessures infligées par une faucheuse qui lui déchiqueta le thorax et l'abdomen. Christian Amireault avait soulevé les dents de la faucheuse afin de la réparer lorsque la victime vint lui rendre visite. M. Amireault dut quitter momentanément le boulot, et laissa la porte du tracteur ouverte. On ignore la suite des événements, mais on en connaît la conséquence: par mégarde ou autrement, le bambin manipula la manette qui fit s'abaisser les dents de la faucheuse, transperçant M. Lamarche.

Enfin, Francis Guinois, âgé de trois ans et huit mois, est décédé

Infanticide: fin des plaidoiries le 27 octobre

■ Lyne Groleau, 26 ans, qui s'est reconnue coupable en mai dernier d'avoir tué son enfant de 21 mois, était devant le tribunal hier pour entendre les recommandations de son avocat, Me Robert Francis, et du procureur de la Couronne, Me Hélène Morin, devant le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec.

La jeune femme devra revenir devant le tribunal le 27 octobre pour la fin des plaidoiries. D'abord accusée de meurtre prémedité, elle s'est reconnue coupable d'une accusation réduite d'homicide involontaire. Cette mère dépressive vivait seule avec son bébé dans le quartier Rosemont. Elle recevait des prestations d'aide sociale. Le père cherchait à reprendre la garde de l'enfant. Le matin du 1^{er} février, la mère a servi à son enfant du sirop dans lequel, selon sa déclaration, elle avait mélangé des somnifères puissants. Alertée, une voisine a contacté Urgences Santé, mais l'enfant est mort avant d'arriver à l'hôpital Saint-Michel.

au C.L.S.C. de Saint-Rémi à la suite d'un accident survenu sur la ferme familiale de Sainte-Clothilde le 27 juin 1988. Le jeune Francis accompagnait son père Daniel à bord du tracteur qui tirait un rotoculteur. Lâché momentanément sans surveillance par son père parti à l'aide du grand-père de Francis, ce dernier descendit du tracteur et se dirigea vers le rotoculteur qui le blessa mortellement.

Tout est dans le cuir

Birks salue l'arrivée de l'automne avec des sacs à main aux nombreux avantages. Cuir souple de qualité. Multiples pochettes intérieures et extérieures pour tout ranger. Fermeture à glissière. Couleurs mode. Prix étudiés.



De gauche à droite: Modèle à poignée double. Sac à bandoulière. Noir, brun, rouge foncé et taupe.

90 \$ ch. **BIRKS**

PARTIEZ

SANS PAYER

CELESTION 3

• Garantie 5 ans
Pièces & main-d'œuvre

399⁸⁰\$

la paire partez sans payer



NOUVEAU



TÉLÉCOMMANDE INCLUSE

MITSUBISHI

TÉLÉCOULEUR STÉRIO 21"

- 181 canaux prêts pour le câble
- Réception stéréo MTS
- Entrées audio-vidéo

599⁸⁰\$

partez sans payer

TEAC

"HAUTE FIABILITÉ"

image

RÉFÉRENCE . 5



- Ampli. intégré stéréo et récepteur synthétiseur combiné.
- Lecteur de disques compact avec programmation de mémoire aléatoire de 16 sélections.

799⁸⁰\$

partez sans payer

SONY

PASSEZ À SONY AVEC CETTE BELLE OFFRE LASER!

STR-AV310 AMPLI-TUNER FM STÉRÉO/AM À TÉLÉCOMMANDE

COP-270 LECTEUR LASER À ÉCHANTILLONNAGE QUADRUPLE

- Sortie efficace de 2 x 50 watts
- Compatible avec disques de 3 po

1199⁸⁰\$

partez sans payer

SONY

CCD-F35 CAMÉSCOPE 8 MM

- Ultra sensible
- Mise au point automatique



- Objectif zoom motorisé 6:1
- Fonction d'affichage écran

1299⁸⁰\$

partez sans payer

* Sur les produits sélectionnés en magasin seulement et sur approbation de crédit. À condition que le montant total de l'achat soit réglé en entier le 12 février 1990. Achat minimum de 200\$

SPEC

ELECTRONIQUE

BROSSARD
Altores Electroniques Brosseau
8025, boul. Taschereau
(514) 443-4455

CHANDRY
Télévision Hébert & Gouin
744, boul. P.-Goy
(514) 447-2988

CHATELAIN
André Legault T.V. Service
51 B. St-Jean-Baptiste
(514) 962-9769

CHOMEY
Perron & Gagné T.V.
3774, boul. Lavoie
(514) 651-6466

DOVERNEY
Archambault T.V.
4557, Rang West St-François
(514) 661-1543

LE PERNOT
MPM Electronique
341, La Grand Boulevard
(514) 453-3980

JOLLETTE
Télévision St-Amour
331, rue St-Charles nord
(514) 743-7358

LAVAL
Electronique Dumoulin
1599, Antenne Laval
(514) 745-3322

LAVAL
Electronique Mamba
400, boul. Carrier
(514) 653-2351

LONGUEUIL
Centre Electronique Boucher
1804, rue Ste-Hélène
(514) 677-9377

LONGUEUIL
Lévesque Electronique
2283, Chemin Chambly
(514) 468-1993

MONTRÉAL
Audiotronic
368, Ste-Catherine ouest
(514) 961-5481

MONTRÉAL
Centre A.T. Vidéo
5559, boul. Légar
(514) 321-9199

MONTRÉAL
Electronique ABC
4116, boul. St-Laurent
(514) 844-2481

MONTRÉAL
Electronique Domocin
8390, St-Hubert
(514) 388-4777

MONTRÉAL
Fortin Electronique
47, rue Fleury ouest
(514) 381-9281

MONTRÉAL
La touche Magique T.V.
5543, Chemin de la Reine-Marie
(514) 481-2702

MONTRÉAL
Maison du son MDS
1843, rue Mont-Royal est
(514) 323-1101

MONTRÉAL
Paul Dubé Télévision
2719, rue Desormeaux
(514) 352-2139

MONTRÉAL
Maxcel T.V. Reparatigny
587, rue Notre-Dame
(514) 381-8963

MIQUIL
Villeneuve Electronique
121, rue St-Jean-Baptiste est
(514) 451-8153

ST-CONSTANT
Tel Audio
29, rue St-Pierre
(514) 632-2093

ST-HILAIRE
Auteurs Electroniques Brosseau
3256, rue Grands Allés
(514) 678-3430

ST-JEAN
Télévision Hébert & Gouin
150, rue Notre-Dame
(514) 348-5210

ST-RÉMI NAPIERVILLE
André Legault T.V. Service
101 B. rue Lachapelle
(514) 454-7181

STE-MARTINE
André Legault T.V. Service
789, rue St-Jean-Baptiste
(514) 427-2217

SOREL
Jazz O-Rama
31, rue St-Georges
(514) 743-3569

VARENNES
Télérama
2154, Marie-Victoria
(514) 652-2755

Le spécialiste audio-vidéo

Plus de 80
MARCHANDS
PARTOUT AU
QUÉBEC

Plus de 80
TECHNICIENS-
SPECIALISTES
INSTALLATION
ENTRETIEN
RÉPARATION



Certains appareils illustrés peuvent différer légèrement des modèles en inventaire et ne pas être disponibles dans tous les magasins.



ANNIVERSOLDE!

Le Château fête son 30^e anniversaire en soldes.



sur une sélection d'articles de la collection d'automne.



Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Double tentative de meurtre

BRUNO BISSON

■ Deux jeunes hommes d'origine grecque ont été criblés de plombs lorsque l'automobile dans laquelle ils prenaient place a été prise pour cible par trois suspects, peu avant minuit, mardi soir, dans le quartier montréalais de Cartierville, dans le nord-ouest de la ville.

Les suspects, trois jeunes hommes de race noire aux dossiers criminels chargés, ont été arrêtés quelques heures plus tard et seront accusés aujourd'hui de tentative de meurtre et de plusieurs autres délits.

L'incident, que des policiers du poste du district 41 de la CUM n'arrivaient pas encore à expliquer, hier, est survenu à l'intersection de la rue Dudemaine et du boulevard O'Brien. La voiture des suspects et celle des victimes, s'étaient spontanément engagés, quelques minutes plus tôt, dans une espèce de course sur le boulevard O'Brien.

Mais une fois à l'intersection de la rue Dudemaine, alors que les deux autos immobilières se trouvaient en position parallèle, un des suspects a brandi un fusil à canon tronçonné et a tiré une seule fois à travers la vitre de la portière de la voiture occupée par les victimes et deux de leurs amis.

Un des deux jeunes Grecs a été touché au visage et aurait reçu deux plombs dans les yeux. Son ami, qui prenait place à côté de lui, a eu tout juste le temps de se protéger le visage de la main avant qu'elle ne soit criblée de plombs.

Les trois suspects ont immédiatement pris la fuite pendant que leurs victimes se rendaient eux-mêmes à l'hôpital Sacré-Coeur.

Quelques heures plus tard, deux policiers du poste 14 de la CUM ont aperçu un véhicule correspondant au signalement de la voiture des suspects et l'ont intercepté à l'angle des rues Decelles et du boulevard Laurentien, à Saint-Laurent.

Les trois jeunes hommes, dont le plus jeune est âgé de 18 ans et le plus âgé d'à peine 25 ans, ont été longuement interrogés au poste 41. La fouille de leurs voitures a permis de retrouver le fusil de calibre .12, une petite quantité de drogue ainsi qu'une... mitraillette!

Archambault comparaitra le 13 novembre

■ La comparution de l'avocat montréalais Claude F. Archambault devant ses pairs a été remise au 13 novembre. Me Archambault devait comparaitre hier, mais un membre du Comité de discipline n'a pu se présenter.

On sait que le syndicat du Barreau demande la radiation de Me Archambault. Entre-temps, Me Archambault subira la fin de son enquête préliminaire, vendredi.

C'est alors qu'on saura s'il devra subir son procès pour avoir tenté de fabriquer une preuve en faveur d'un de ses clients.

Tout bien pesé...

choisissez les nouvelles Obligations d'épargne du Canada!

Soyez prêts à faire un placement bien équilibré. A compter du jeudi 19 octobre jusqu'au mercredi 1^{er} novembre inclusivement, procurez-vous des nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Veuillez prendre note que le mercredi 1^{er} novembre sera la dernière journée durant laquelle vous pourrez acheter vos obligations à leur valeur nominale.

En outre, pour tout achat d'obligations effectué au cours de cette période, le paiement pourra être daté du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

Choisissez entre deux types d'obligations

Vous pouvez choisir entre l'obligation à intérêt régulier et l'obligation à intérêt composé. Si, d'une part, vous optez pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera envoyé par chèque le 1^{er} novembre de chaque année ou encore, il sera versé directement à votre compte de chèques ou d'épargne.

D'autre part, l'obligation à intérêt composé rapporte de l'intérêt simple durant la première année et, dès le treizième mois, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Elles sont offertes en coupures d'aussi peu que 100\$ dans le cas des obligations à intérêt composé et de 300\$ dans celui des obligations à intérêt régulier.

Où les acheter?

Les Obligations d'épargne du Canada sont en vente au comptant dans toutes les institutions financières autorisées : banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et maisons de courtage.

EN VENTE DU 19 OCT. au 1^{er} NOV.



Les Obligations d'épargne du Canada : le juste équilibre

Année après année, elles sont à la fois :

- sûres, parce qu'elles sont garanties par le gouvernement du Canada ;
- profitables, car elles offrent des taux d'intérêt concurrentiels qui sont rajustés chaque année aux taux du marché ;
- encaissables en tout temps, car vous pouvez les encaisser n'importe quand, selon vos besoins.

Le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission et des émissions en cours, ainsi que la limite d'achat fixée pour cette année, seront annoncés à la mi-octobre dans les médias et dans toutes les institutions financières autorisées. N'hésitez pas à en prendre connaissance!

Achetez les vôtres dès le 19 octobre!

Cette année encore, des millions de Canadiens choisiront les Obligations d'épargne du Canada. Aussi, évitez la cohue des derniers jours de vente et achetez les vôtres dès le 19 octobre!

Veuillez prendre note que le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.



Les Obligations d'épargne du Canada

Le juste équilibre

Canada

C'EST AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

10000000

APPROX.

CETTE SEMAINE






S.E.L.E.C.T.

MC



1\$

SERVICE NATIONAL AVEC CELLNET CANADA

-  Assistance-annuaire gratuite,
-  Service à la clientèle gratuit,
-  Leçons gratuites,
-  Week-ends gratuits et,
-  Garantie gratuite.

Seule Bell Cellulaire vous offre autant d'avantages gratuits. L'assistance-annuaire tant que vous voulez. Une ligne Service à la clientèle à votre disposition 24 heures par jour. Des leçons enregistrées gratuites quand vous composez * AIDE pour vous permettre de tirer le maximum de votre téléphone cellulaire. Et des appels locaux gratuits les week-ends et en soirée après 120 minutes de temps d'antenne hors-pointe au cours du mois. Lorsque l'on considère tous ces avantages, le choix est simple. D'autant plus qu'avec notre garantie, si vous n'obtenez pas satisfaction au cours des 30 premiers jours, nous vous rembourserons l'accès mensuel, les frais d'activation et de licence réseau et ceux du programme de services choisi. Passez dans un centre Cellulaire Plus près de chez vous ou appelez au 1 800 361-5551 pour plus d'informations.



Logitel Laval
3233, rue Jean Béraud
Laval (Québec)
TEL: (514) 686-8484

Locatel
5591, rue Paré
Montréal (Québec)
TEL: (514) 735-3000

Cellcom
5200, rue Paré
Montréal (Québec)
TEL: (514) 739-7775

Communication Idéale
309, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
TEL: (514) 585-2847

Cellular One
8990, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
TEL: (514) 385-0770

Radio Communication Cellulaire Inc.
3350, 1^{re} rue, Bureau 203
St-Hubert (Québec)
TEL: (514) 676-9919

Centre de Téléphone Mobile
1239, rue Bellechasse
Montréal (Québec)
TEL: (514) 274-9366

Le Car Stereo Centre
4100, rue Jarry est
Montréal (Québec)
TEL: (514) 727-3721

Logitel Inc.
222, ch. de la Gare
St-Sauveur des Monts (Québec)
TEL: (514) 227-8461



Bell Cellulaire



Me Isganaitis tente en vain de faire casser sa radiation

YVES BOISVERT

■ La Cour supérieure a rejeté vendredi dernier la requête en évocation présentée par un avocat montréalais qui voulait faire casser sa radiation du Barreau.

L'avocat Roman Isganaitis a été radié pour une période d'un an du Barreau du Québec pour avoir signé deux faux affidavits et avoir engagé (et gagné!) une poursuite contre une défunte...

Devant le juge Nicole Morneau, Isganaitis a prétendu que cette sentence (qui était de trois mois à l'origine, mais qui avait été portée à un an par le Tribunal des professions) était déraisonnable et devait être réduite.

Le tribunal a rejeté tous les arguments de l'avocat délinquant, notant qu'il ne semblait pas se rendre compte de la gravité de ses gestes, « particulièrement les deux faux affidavits. »

L'affaire qui a mené à la radiation de Me Isganaitis remonte à 1978, au moment où il est chargé par un avocat de Toronto de vendre un immeuble appartenant à la succession d'une Torontoise décédée un an plus tôt. Trois ans plus tard, Isganaitis n'a pas réussi à vendre l'immeuble, mais réclame tout de même \$475 d'honoraires.

Un an plus tard, sans qu'il n'ait travaillé davantage, il envoie un nouveau compte à Toronto, compte qui cette fois s'élève à \$900.

Le compte, qui était envoyé à la mauvaise adresse, lui revient. Il institue donc une demande en Cour provinciale au montant cette fois de... \$1850. Mais plutôt que de poursuivre l'avocat torontois, Me Isganaitis inscrit sa poursuite contre une certaine Ede Jankute... qui est décédée depuis un certain temps déjà (c'est d'ailleurs Me Isganaitis qui s'occupe de sa succession...).

Au soutien de son action pour honoraires impayés contre la défunte, Me Isganaitis produit deux déclarations sous serment (affidavits) de son cru truffées de mensonges.

Bien entendu, il a été difficile de signifier la poursuite à feu Mme Jankute, puisqu'elle se trouvait en un lieu inaccessible aux huissiers... Aussi, l'avocat finit-il par remporter cette cause par défaut!

Pour se payer, Me Isganaitis est autorisé à se saisir du terrain qu'il avait initialement mandat de vendre.

Le Comité de discipline du Barreau avait reconnu la culpabilité de l'avocat et l'avait condamné à trois mois de radiation. Le syndic, trouvant cette sentence trop clémente, avait demandé et obtenu qu'elle soit portée à un an. C'est cette décision que Me Isganaitis voulait faire annuler par la Cour supérieure.



Lancement des Suzuki 1990

Un plaisir à conduire sur la route ou en nature

La Suzuki 1990 a un atout majeur que plusieurs autres voitures n'offrent pas.

Le plaisir!

C'est un plaisir de conduire une Suzuki.

On conduit la robuste Samurai loin des sentiers battus, et souvent, par delà.

On conduit la Swift à longueur de journée

et on prend plaisir à économiser.

On conduit l'élégante Sidekick, toit levé ou baissé, sur la route ou en nature.

Et on conduit la Swift GT haute-performance pour goûter pleinement le plaisir à la Suzuki.

Les Suzuki 1990 vous attendent chez le concessionnaire Suzuki. Venez choisir votre plaisir!



Plaisir atout... plaisir pour tous.

Rendez-Vous Suzuki Automobiles Inc.
3025 boul. St-Joseph
Drummondville
474-7650
Suzuki Lachine
2225 Notre-Dame
Lachine
634-7265

Laval Auto Suzuki
1501 boul. des Laurentides
Vimont, Laval
668-2020
Ville Marie Suzuki Automobiles Inc.
2295 Hochelaga
Montréal
598-8666

Jean-Talon Suzuki Automobiles
3900 Jean-Talon Ouest
Montréal
733-0026
Auto Cite Suzuki
5550 Métropolitain Est
St-Leonard
254-6068

Giroux Labelle Suzuki
75 Préfontaine Est
Ste-Agathe
326-1615
Caron Suzuki
336 boul. Langlois
Valleyfield
371-8511

Joliette Suzuki Automobiles Inc.
681 Visitation
Joliette 755-1055
Parcours Suzuki Automobiles Inc.
2361 boul. Labelle,
Rte. 117, LaFontaine
438-3528

Carrefour Suzuki Automobiles Inc.
198 boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
625-1991
Longueuil Suzuki Automobiles
1122 cure Poirier ouest
Longueuil 670-5708

St-Hubert Automobiles Suzuki
2755 Montee St-Hubert
St-Hubert
676-0239
Garipey Suzuki
705 boul. Laurier
St. Hyacinthe
774-1332

Suzuki Sorol-Tracy
225 route Marie-Victorin
Tracy
742-2777
Pierre Methot Suzuki
570 ouest Notre-Dame
Victoriaville
758-6461

Guy Blaisone Suzuki Automobiles Inc.
144 Denison
Granby
372-2007
Hymus Suzuki Ltée.
1585 boul. Hymus
Dorval
685-5370

Boulevard Suzuki Automobiles Inc.
21 boul. Industriel
Châteauguay
698-2816



“Maximisez votre CPG.”
“Tirez profit de bons conseils.”

Des conseils financiers de premier ordre
Le Trust Royal vous offre les conseils financiers dont vous avez besoin pour choisir le CPG qui vous convient. Nous pouvons vous aider à comprendre clairement vos besoins financiers, puis vous recommander les types de CPG qui répondront le mieux à ces besoins.
Vaste gamme de CPG
Le Trust Royal offre une vaste gamme de CPG qui répondent à vos besoins personnels. Les caractéristiques de ces CPG comprennent des durées de 30 jours à 5 ans, des versements d'intérêt mensuels, semestriels ou

annuels, des taux d'intérêt bonifiés pour les soldes élevés et pour les clients âgés de 60 ans et plus, et même des intérêts composés pour profiter de reports d'impôt.
Taux d'intérêt élevés
Les taux d'intérêt des CPG du Trust Royal sont toujours concurrentiels. Des taux élevés sont essentiels pour vous assurer que vos placements dégageront un bon rendement. Nous vous offrons les taux d'intérêt élevés auxquels vous vous attendez du Trust Royal.
Gagnez une Volvo 1990
Pour chaque 1 000 \$ investi dans un CPG du Trust Royal,



vous avez la chance de gagner l'une des trois Volvo 740 GL berline 1990 offertes. Chaque voiture est équipée d'une transmission automatique, d'un climatiseur, d'une direction assistée, de freins assistés, d'une radio AM-FM stéréo à cassettes et plus! Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal. Le concours prend fin le 4 novembre 1989.
Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de CPG, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à En DirectSM au 1 800 387-1610.

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

- | | | | | | |
|--|--|---|---|---|---|
| MONTRÉAL
630, boul. René-Lévesque
Ouest - 876-2525
1155, rue Sherbrooke
Ouest - 288-8282
5285, chemin de la
Reine-Marie - 487-5733
6955, rue St-Hubert
270-1137
VILLE MONT ROYAL
1301, chemin Canota
731-6889 | WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke
Ouest - 876-2505
4945, rue Sherbrooke
Ouest - 487-2620
OUEST DE L'ÎLE
280, avenue Beval
Dorval - 636-4740
42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield - 694-2014
COMPLEXE POINTE-CLAIRE
Boul. St-Jean et
Transcanadienne
677-4114 | 3300, Côte Vertu
Ville St-Laurent
333-3303
VILLE LASALLE
Carrefour Angrignon
264-2351
VILLE D'ANJOU
Les Galeries d'Anjou
353-5882
LAWAL
Le Carrefour Laval
687-8880 | 3131, boul. de la Concorde
Dorval - 661-8110
REPENTIGNY
Place Repentigny
581-7252
RIVE SUD
Mail Champlain
Brossard - 465-9780
Les Promenades
St-Bruno - 653-8959
Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500 | QUÉBEC
1122, Chemin St-Louis
Sillery - 681-7241
Place Laurier
St-Foy - 658-1013
1874, d'Estimoville
Québec - 687-7318
SHERBROOKE
25, rue Wellington
Nord - 569-3371
Carrefour de L'Estrie
821-4541 | 277, Chemin Knowlton
Knowlton
(514) 243-5635
TROIS RIVIÈRES
1300, rue Notre-Dame
378-4545
JONQUIÈRE
La Promenade
2876, Place Davis
548-3108
HULL
423, boul. St-Joseph
770-4437 |
|--|--|---|---|---|---|



AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

Gabrielle Lavallée a vécu neuf mois d'horreur auprès de «Moïse»

Presse Canadienne
LINDSAY, Ontario

■ Gabrielle Lavallée était terrorisée par Roch Thériault. C'est ce qu'elle a indiqué dans sa déclaration à la police, où elle raconte les nombreux sévices qu'elle a endurés pendant neuf mois passés dans la commune dirigée par Thériault, période qui a culminé avec l'amputation forcée d'un bras.

Thériault, qui se croyait prophète et se faisait appeler Moïse, a plaidé coupable mardi à une accusation de voies de fait graves à l'endroit de Gabrielle Lavallée et a été condamné à une peine de 12 ans de prison. Trois autres membres de la secte ont aussi été condamnés.

Mme Lavallée, qui est âgée de 39 ans, n'a pas témoigné mais sa longue déclaration à la police a été lue en cour.

L'infirmière a déclaré que le leader de la commune Ant Hill Kids, située en Ontario, s'imaginait être un médecin lorsqu'il avait bu, et qu'il n'y avait pas moyen de raisonner cet homme quand il était saouil.

Elle a raconté comment, alors qu'elle se plaignait d'un mal de dent à la mâchoire supérieure, Thériault lui a arraché des dents, une partie de la gencive et de l'os de la mâchoire inférieure à l'aide de pinces. La même nuit, Thériault l'a pourchassée à travers la commune armé d'un couteau et alors qu'elle tentait de se dégager, la pointe du couteau lui a tranché le tendon d'un doigt. Ce doigt a été mis dans un plâtre, que Thériault a cassé par la suite.

Après ces incidents, Mme Lavallée a passé trois semaines dans un refuge de Peterborough, et elle est ensuite rentrée à la commune. Thériault lui ayant promis de cesser de prendre de l'alcool et l'ayant suppliée de revenir.

La nuit de l'amputation, il était encore ivre, a dit Mme Lavallée, dont les propos n'ont pas été niés par les accusés. Mme Lavallée avait eu le bras cassé au cours d'une dispute, et la grangrène s'y était développée.

Main empalée

Il lui a cloué la main sur la table de cuisine avec un couteau, puis il a empoigné un plus grand couteau et a commencé à lui amputer le bras. Le couteau était émoussé, a dit Mme Lavallée, et Thériault avait de la difficulté à en finir, d'autant plus qu'il était saouil. Il a ordonné à une autre membre de la commune, Chantal Labrie, de terminer le «travail».

«Je ne me suis pas débattue parce que j'avais peur qu'ils fassent encore pire», a déclaré Mme Lavallée. Elle a passé la nuit sur le plancher de la cuisine, et le lendemain matin, Labrie lui a recousu son moignon sous la surveillance de Thériault. Elle s'est enfuie encore une fois, mais un membre de la commune, Jacques Giguère, est venue la chercher.

Plus tard, les membres de la secte ont décidé qu'il fallait cauteriser son bras, et ont procédé à l'opération avec un arbre de transmission chauffé à l'aide d'un chalumeau. Plusieurs membres de la commune l'ont maintenue pendant que Thériault, ivre, la cauterisait. Il ne cessait d'échapper son instrument, brûlant à plusieurs reprises Mme Lavallée, qui n'avait eu qu'un peu de brandy pour supporter la douleur.

Deux jours plus tard, elle s'est échappée une fois de plus et a été hospitalisée. Thériault et ses disciples se sont enfuis à peu près au même moment, et ont été capturés la semaine dernière.

Thériault, qui a quitté le Québec en 1984, avait eu d'autres démêlés avec la justice, notamment pour voies de fait, obstruction au travail d'un policier et agressions.

Mort suspecte d'un bambin, à Laval

■ La police de Laval a ouvert une enquête afin d'éclaircir les circonstances entourant la mort d'un bébé de huit mois, dans le quartier Vimont, hier après-midi.

Le bambin est décédé vers 16h, vraisemblablement après que sa mère lui eut administré un médicament sans ordonnance dont la nature n'a pas été révélée. Quelques minutes avant que l'enfant ne succombe, la mère avait remarqué qu'il respirait mal mais le médecin appelé sur les lieux par Urgence-Santé n'a pu que constater le décès.

Ces informations ont été transmises à la police par la direction du Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal-Métropolitain. Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui pour déterminer les causes exactes du décès.



Roch «Moïse» Thériault, et un de ses disciples, Jacques Giguère, à leur arrivée au Palais de justice de Lindsay, mardi, où Thériault a été condamné à 12 ans de prison.

PHOTO PC

SPEC ELECTRONIQUE

PARTEZ SANS PAYER

TEAC "HAUTE FIABILITÉ"

image

RÉFÉRENCE .5

- Garantie 5 ans pièces & main-d'œuvre

79980\$ partez sans payer

SONY

PASSEZ À SONY AVEC CETTE BELLE OFFRE LASER!

Ampli. intégré stéréo et récepteur synthétiseur combiné.

Lecteur de disques compact avec programmation de mémoire aléatoire de 16 sélections.

119950\$ partez sans payer

FORTIN ELECTRONIQUE

TÉLÉ • VIDÉO • AUDIO

47, rue Fleury ouest 381-9261

Service à domicile par nos techniciens

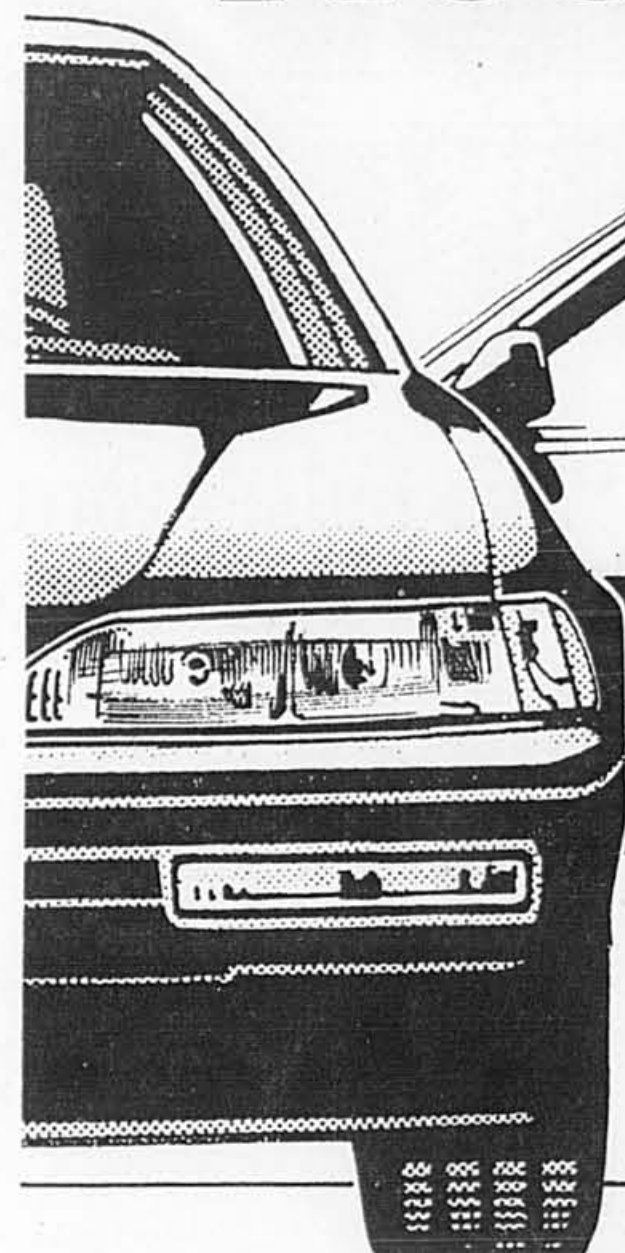
Plus de 32 ANNES D'EXPERIENCE

Plus de CHOIX SERVICE QUALITE

LOCATION DE CAMERAS VIDEO POUR VOS WEEK-ENDS ET VOS VACANCES

L'ÉLÉGANCE REDEFINIE

La toute nouvelle ACCORD '90



Venez redécouvrir l'Accord

HONDA

Essayez-la des aujourd'hui



- | | | | | | |
|--|---|---|--|---|---|
| <p>BROSSARD
BROSSARD HONDA
8905, boul. Taschereau
445-7161</p> | <p>CARTIERVILLE
LALLIER AUTO (MTL.)
12435, boul. Laurentien
337-2330</p> | <p>LASALLE
AUTOMOBILES RALLYE
0101, rue Clément
364-1121</p> | <p>LAVAL
HONDA DE LAVAL
700, boul. St-Martin est, Vimont
384-9444</p> | <p>CENTRE VILLE
HONDA DE SIGI LTÉE
1110, rue Bleury
879-1550</p> | <p>CHAMBLY
LA SEIGNEURIE HONDA
850 Perigny
658-6699</p> |
| <p>CHATEAUGUAY
ENCORE AUTOMOBILE
266, boul. St-Jean-Baptiste
698-1060</p> | <p>ÎLE PERROT
RAINVILLE HONDA
40, boul. Don Quichotte,
453-8416</p> | <p>P.A.T.
HONDA POINTE-AUX-TREMBLES
11911, rue Sherbrooke est
645-2791</p> | <p>REPENTIGNY
LALLIER AUTO (REPT.)
110, rue Notre-Dame
581-7575</p> | <p>LAVAL
STE-ROSE HONDA
266, boul. Curé Labelle
625-1953</p> | <p>LONGUEUIL
LONGUEUIL HONDA
3551, chemin Chambly
679-4710</p> |
| <p>L'OUEST DE L'ÎLE
GARAGE CIVIC
3650, boul. des Sources
683-5533</p> | <p>MTL-NORD
GABRIEL HONDA
7000, Henri-Bourassa
327-7777</p> | <p>ST-LÉONARD
LOMBARDI AUTOS
7200, boul. Langelier
255-2222</p> | <p>V.M.R.
EXCEL HONDA
5400, rue Paré
342-6360</p> | | |